

Mali – pour une croissance mieux répartie



Table des Matières

Executive summary	3
1. Introduction.....	5
2. La pauvreté au Mali.....	7
Essentiellement rurale et inégalement répartie et Perçue dans l'espace.....	7
Le rôle du capital humain et du statut matrimonial	9
Une majorité de travailleurs pauvres.....	10
Croissance économique et pauvreté	11
A la recherche des pièces manquantes du puzzle de la pauvreté	12
3. Dynamique de l'emploi et des revenus	14
Répartition par secteur institutionnel et branche d'activité	15
Forte concentration des bas revenus dans le secteur informel.....	17
Accumulation de capital humain et mode de rémunération.....	18
Pénurie de capital humain en milieu rural.....	19
Emploi et revenus à Bamako	20
4. L'environnement des affaires.....	23
Environnement des affaires et secteur informel	26
Investissements directs étrangers.....	26
5. Politique économique: des marges de manœuvre Étroites mais réelles	28
Lente progression des recettes fiscales et Baisse relative des dons.....	29
Une répartition des dépenses publiques plus favorable aux secteurs sociaux.....	30
En quête d'une plus grande efficacité des dépenses publiques	31
6. Échapper à la pauvreté de masse	33
L'incontournable développement rural	33
Faciliter la création d'entreprise en réformant L'environnement des affaires	35
Une politique économique plus efficace ciblée sur les pauvres.....	36
Bibliographie	37
Country economic reports.....	40

Publiées par l'Asdi, 2007

Yves Bourdet Département de sciences économiques Université de Lund Suède

Imprimées aux éditions Edita Communication AB, 2007

N° d'article : SIDA38551fr

ISBN 91-586-8057-8

ISSN 1404-031X

Ces instructions peuvent être téléchargées ou commandées sur le site Internet de l'Asdi www.sida.se/publikationer

Executive summary

The Government of Mali has recently revised its poverty reduction strategy, a revision necessitated by the fact that the policy implemented before 2007 did not achieve the objectives laid down by the government in terms of poverty reduction. The incidence of poverty has decreased much less than expected, in particular in rural areas where the overwhelming majority of the poor live. These results are all the more alarming as Mali has experienced rapid economic growth during the last five years, some 5% on yearly average, which suggests that the pro-poor character of this growth has been very limited.

The main purpose of this study is to apply the Integrated Economic Analysis (IEA) approach in order to assess the obstacles to pro-poor growth in Mali. The approach integrates, within the same framework, the analysis of poverty, employment, the business environment and macroeconomic policy. The analysis of employment and returns to labour occupies a central place because it is through access to various forms of income-generating activities that the poor may improve their living conditions and the chances of escaping poverty. Besides, adapting the IEA approach to the specific characteristics of Mali contributes to a better understanding of the relative importance of each component and their interaction in the nature, distribution and dynamics of poverty.

The first and most important conclusion of the study concerns the rural sector. A tangible reduction of poverty in Mali is scarcely achievable without an acceleration of rural development and an increase of agricultural productivity. Improved agricultural performance would have a multiplicative effect on the rural sector by developing the demand for nonagricultural goods (often produced at the local level), and encouraging savings, investments and economic growth. Agricultural productivity is still low in Mali, even if it has increased somewhat over time. The fact that productivity is increasing invalidates explanations in terms of the rural poverty trap. Several factors interact to explain the poor productivity performance of Mali and only a policy which considers them all can make it possible, in the medium and long term, to accelerate rural development and to reduce poverty. A strategy that aims at accelerating rural development should therefore encompass measures that improve access to better and cheaper inputs and to markets for final products (requiring a focus on transport infrastructure), promote human capital accumulation (not least access to primary education) in rural areas and result in better incentives and more secure user rights in

agriculture. A second conclusion is that an improvement of the business environment is necessary for a better distribution of growth across economic sectors and the growth of formal employment and enterprises in urban areas. The areas where the business environment may be considerably improved are in particular the foreign trade sector (by simplification of administrative regulations and practices) and labour legislation. Finally a pro-poor macroeconomic policy stance requires a better focus of social expenditures (education and health) on rural areas and an improvement of the efficiency of public expenditures.

1. Introduction¹

Le gouvernement malien est engagé dans un processus de révision de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette révision est d'autant plus nécessaire que la première stratégie de lutte contre la pauvreté, le CSLP I (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté), n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixée en termes de réduction de la pauvreté. La pauvreté a beaucoup moins baissé que prévu. Ces résultats sont d'autant plus préoccupants que le Mali a connu une période de croissance économique relativement soutenue pendant les cinq dernières années, quelque 5% en moyenne annuelle. Une conclusion qui s'impose est que la croissance a très peu profité aux pauvres. Les inégalités de revenus entre les milieux ruraux et urbains ont augmenté, ce qui explique en partie que la forte croissance économique ne se soit pas traduite par une réduction plus importante de la pauvreté. La révision du CSLP est en cours pour tenter de corriger les faiblesses du premier CSLP. Une meilleure articulation entre le CSLP II, le cadre macroéconomique, la répartition des dépenses publiques et les actions des partenaires au développement est nécessaire pour maximiser l'impact bénéfique de la croissance et de la politique macroéconomique sur les groupes et catégories sociales les plus exposés aux risques de la pauvreté. Sont concernées les populations rurales (91% des pauvres) comme les catégories touchées par la pauvreté dans les milieux urbains et périurbains.

La coopération suédoise est engagée dans un processus de réflexion sur sa stratégie d'aide au développement au Mali pour les années à venir. La lutte contre la pauvreté est appelée à jouer un rôle central dans la « nouvelle » stratégie. Les performances mitigées du Mali en matière de réduction de la pauvreté expliquent en partie l'accent mis sur la pauvreté. À ce stade de la réflexion, l'Asdi préconise l'utilisation d'une approche intégrée pour l'analyse de la dynamique de la pauvreté au Mali afin de :

1. mieux saisir la nature du lien croissance-pauvreté et les obstacles à une réduction plus grande et plus rapide de la pauvreté, et
2. mieux articuler les priorités et les orientations de l'aide suédoise avec la stratégie malienne de lutte contre la pauvreté.¹

¹ L'auteur tient à remercier les membres du groupe de référence (Massa Coulibaly, Ibrahim Diallo, Sékouba Diarra, Abdramane Traoré et Soumana Traoré) pour leurs observations lors de la présentation d'une première version de l'étude à Bamako en février 2007. Il tient aussi à remercier Bouréma Fasséry Ballo et Marc Raffinot pour leurs commentaires, Modibo Koly Keita pour la mise à disposition de la base de données EPAM, et Camilla Bengtsson, Ulrika Brobäck, Lollo Darin, Karin Elfving, Mamby Fofana, Susanna Hughes, Kerstin Jonsson Cissé, Susanna Lundström et Per Ronnäs pour leur coopération.

Le même genre d'étude et de préparation de la stratégie de coopération a été utilisé pour d'autres pays bénéficiaires de l'aide publique suédoise au développement (Kenya, Uganda, Cambodge et Albanie). L'analyse économique intégrée (*Integrated Economic Analysis*) englobe, dans le même cadre d'analyse, l'emploi et les rémunérations auxquelles il donne lieu, la politique macroéconomique et l'environnement d'affaires². Ce dernier est considéré comme déterminant pour l'initiative privée et l'esprit d'entreprise et de nouveaux investissements, maliens ou étrangers. La plus-value de ce genre d'approche par rapport aux études existantes tient à l'intégration, dans le même cadre d'analyse, de la situation de l'emploi (dans les milieux ruraux et urbains, et les secteurs formel et informel), de l'environnement d'affaires et du cadre institutionnel qui influe sur l'esprit d'entreprise, et de la politique macroéconomique (politique budgétaire, politique de change, politique commerciale, etc.). L'emploi et les activités génératrices de revenus occupent une place centrale dans ce genre d'analyse car c'est par le travail et la productivité que la population pauvre et non-pauvre influe sur ses conditions d'existence et son niveau de vie, contribuant ainsi à la croissance économique. Ce rôle critique de l'emploi dans l'analyse de la pauvreté permet aussi de combler une lacune des programmes traditionnels de lutte contre la pauvreté. Ceux-ci mettent l'accent sur les investissements en capital humain (éducation et santé), en oubliant (presque) que c'est sur le marché du travail que ce capital humain va être rentabilisé et qu'il va générer des revenus qui vont permettre à une partie de la population d'échapper à la pauvreté.

Le rapport adapte l'outil « approche intégrée » aux caractéristiques du Mali afin de mieux appréhender l'interaction entre les composantes de l'analyse et l'importance relative de chacune d'entre elles dans l'évolution, et la distribution dans l'espace, de la pauvreté au Mali. L'étude couvre les aspects suivants :

1. une analyse de la pauvreté à partir des études existantes ;
2. une analyse de la situation de l'emploi et des activités génératrices de revenus par secteur d'activité, dans le secteur formel et le secteur informel et par types d'emploi. Cette partie aussi inclut une analyse des revenus du travail;
3. une analyse synthétique de l'environnement d'affaires au Mali avec une évaluation qualitative des barrières à l'initiative privée et à l'esprit d'initiative, du rôle du cadre légal et réglementaire (politique d'accueil des investissements étrangers, etc.) ainsi que des autres facteurs à même de décourager les investissements privés ;
4. une analyse de la politique macroéconomique mise en œuvre au Mali en essayant de la relier aux performances du Mali en termes de réduction de la pauvreté;
5. enfin, à partir de l'étude des facteurs ci-dessus, une analyse des obstacles à une croissance plus forte et plus favorable aux pauvres.

² Pour une présentation de la méthode d'analyse, voir Lundström et Ronnäs (2006).

2. La pauvreté au Mali

La politique de lutte contre la pauvreté est relativement récente au Mali. C'est à la fin des années 1990 qu'avec l'appui du PNUD le gouvernement malien a élaboré sa première politique spécifique de lutte contre la pauvreté³. Cet intérêt tardif explique en partie le nombre limité d'études sur les caractéristiques et notamment sur le développement de la pauvreté au Mali. Une raison supplémentaire tient au manque de régularité des enquêtes de ménages utilisées pour estimer la pauvreté et les difficultés rencontrées pour rendre comparables leurs résultats (une condition nécessaire pour évaluer l'évolution de la pauvreté). Il existe cependant depuis quelques années des études donnant une représentation assez bonne de l'étendue de la pauvreté, de sa profondeur, de sa répartition dans l'espace et des caractéristiques des ménages touchés par la pauvreté.

La pauvreté au Mali est endémique et touche la majorité de la population. Toutes les études concourent à donner cette même représentation de la pauvreté, définie de manière objective à partir des besoins alimentaires des ménages. Selon les estimations de la statistique malienne, quelque 68% des maliens vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire en 2001, contre 73% en 1989⁴. Les estimations de la Banque Mondiale, à partir d'une autre méthode de calcul du seuil de pauvreté, sont quelque peu différentes, soit 64% en 1989 et 57% en 2001⁵. Quelle que soit la méthode utilisée, les études en confirment la forte incidence et la lente baisse de la pauvreté au Mali.

Essentiellement rurale et inégalement répartie et perçue dans l'espace

Un trait marquant de la pauvreté au Mali concerne les fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux. Alors que 33% des urbains vivaient sous le seuil de la pauvreté monétaire en 2001 (contre 41% en 1989), ils étaient 81% dans la même situation en milieu rural (contre 80% en 1989). Les données de la Banque Mondiale donnent des chiffres inférieurs : 25% en 2001 dans les milieux urbains (contre 33% en 1989), et 68% en milieu rural en 2001 (pour 75% en 1989). Comme dans la

³ Pour l'historique des stratégies de lutte contre la pauvreté au Mali, voir Dante et al. (2002) et Lok Dessallien et al. (2001).

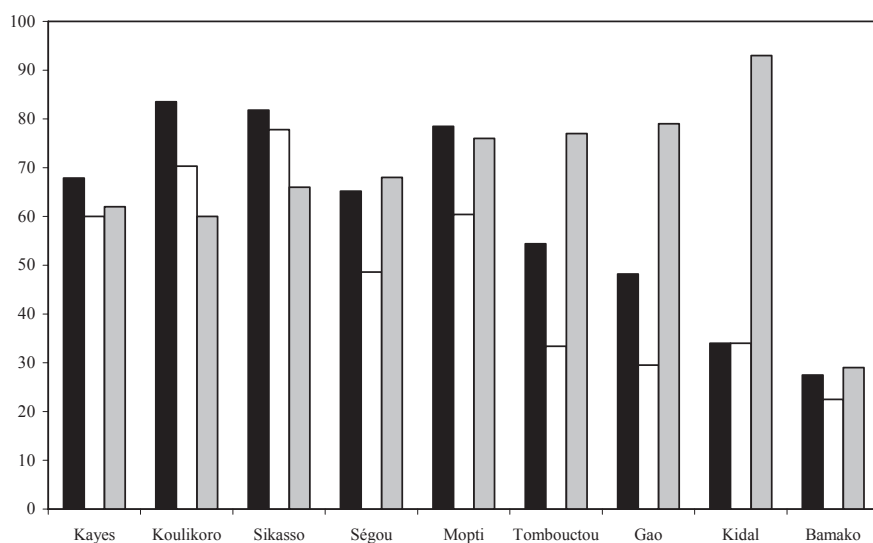
⁴ DNSI (2004), p. 30.

⁵ World Bank (2004), pp. 12-14. Une étude récente portant sur la même enquête statistique parvient à une estimation intermédiaire de l'incidence de la pauvreté, soit 61% en 2001. Voir Coulibaly et Diarra (2007), pp. 8-9.

plupart des pays en voie de développement, la pauvreté au Mali reste essentiellement rurale. Il est intéressant de noter que la perception de la pauvreté selon le lieu de résidence n'est pas aussi tranchée, avec 55% des urbains et 59% des ruraux se ressentant pauvres (défini en termes d'insuffisance alimentaire vécue)⁶.

Les données pour l'ensemble du Mali cachent en fait de fortes disparités entre les régions⁷. Les régions ne sont pas égales devant la pauvreté. Les estimations de la statistique malienne (DNSI) montrent que la pauvreté monétaire touche plus de la moitié de la population dans six des neuf régions du Mali; ce sont, par ordre d'incidence de la pauvreté : Koulikoro, Sikasso, Mopti, Kayes, Ségou et Tombouctou. Les estimations de la Banque Mondiale rejoignent les estimations de la DNSI, à l'exception des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao qui présentent des chiffres sensiblement différents. La population est inégalement répartie entre les régions et cinq régions (Sikasso, Koulikoro, Mopti, Ségou et Kayes) concentrent 90% des pauvres. Un résultat, a priori étonnant et sujet à discussion au Mali, concerne la forte incidence de la pauvreté dans la région cotonnière de Sikasso (selon la DNSI et la Banque Mondiale, en 2001 comme en 1989) et la faible incidence (comparée à la moyenne nationale) dans les régions sahéliennes du nord du Mali, Tombouctou, Kidal et Gao. A ce jour il n'existe pas d'explication à ces «paradoxes» qui soit partagée par les décideurs publics, les économistes et les représentants de la société civile.

Graphique 1 : Incidence de la pauvreté par région (%), 2001 (noir: estimation DNSI; blanc: estimation Banque Mondiale; gris: pauvreté de conditions de vie).



Source des données : DNSI (2004), pp. 31–32, et World Bank (2004), p. 13.

Un autre trait marquant des données du graphique 1 concerne la pauvreté des conditions de vie estimée à partir des manques dans les domaines de l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, l'alimentation, etc.⁸. Les régions sahéliennes du nord du pays se caractérisent par des taux de pauvreté de conditions de vie très élevés, avec le taux le plus élevé pour la région de Tombouctou (91%). Pour ces régions, on observe de larges

⁶ World Bank (2004), p. 13.

⁷ On peut observer de fortes disparités à l'intérieur même des régions. Sur la géographie de la pauvreté communale, voir ODHD

⁸ Pour une présentation de la méthode, voir DNSI (2004), pp. 23-28, et ODHD, ch. V.

différences entre l'incidence de la pauvreté monétaire, telle que mesurée à partir des besoins alimentaires des ménages, et l'incidence de la pauvreté de conditions de vie. Les données sur la pauvreté subjective, estimée à partir des difficultés alimentaires rencontrées par les ménages, recourent en grande partie celles de la pauvreté de conditions de vie, avec les régions de Tombouctou, Kidal et Goa enregistrant les proportions de pauvres les plus élevées (91, 76 et 70%, respectivement)⁹.

Le rôle du capital humain et du statut matrimonial

La pauvreté est inégalement répartie entre les ménages. L'incidence de la pauvreté diminue sensiblement avec le niveau d'éducation du chef de famille. Le tableau 1 montre, par exemple, que l'incidence de la pauvreté est plus de trois fois supérieure pour les ménages ruraux dont le chef est sans éducation formelle, que pour ceux dont le chef a accompli un deuxième cycle d'éducation secondaire. Le coefficient multiplicateur est encore plus élevé pour les ménages urbains. A niveau d'éducation égal, il existe de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux, avec une incidence de la pauvreté deux à trois fois supérieure en milieu rural. L'éducation protège moins contre les risques de pauvreté pour la population rurale, ce qui est probablement dû au fait qu'il est plus difficile de rentabiliser les investissements en capital humain dans le milieu rural.

Autre caractéristique importante des ménages maliens : le statut matrimonial. On constate qu'à statut matrimonial semblable, le risque de pauvreté est nettement plus grand pour les ménages ruraux que pour les ménages urbains. Par exemple, les trois-quarts des membres des ménages polygames ruraux vivent sous le seuil de pauvreté contre un tiers pour les membres de ménages polygames urbains. Environ un tiers des ménages maliens sont des ménages polygames, avec une proportion à peine supérieure en milieu rural (38%) qu'en milieu urbain (32%) et relativement stable. Ces ménages courent un risque de pauvreté sensiblement plus élevé que les autres formes de ménages, célibataires et monogames. Cela est particulièrement vrai dans les milieux urbains¹⁰.

⁹ Sur l'incidence et la répartition spatiale de la pauvreté subjective, voir World Bank (2004), p. 72.

¹⁰ Il est bon de souligner que les données du tableau 1 ne disent rien sur la direction de la causalité entre statut matrimonial et pauvreté. Plusieurs études suggèrent toutefois que la polygamie a un effet négatif sur la croissance économique, et indirectement sur la pauvreté, par l'intermédiaire de son impact sur la fertilité et l'accumulation de capital physique (investissements). Voir par exemple Terlit (2005). Une étude récente portant sur l'impact du statut matrimonial sur la fertilité et la mortalité infantile dans le monde rural au Mali parvient au même genre de conclusion (Kazianga et Klonner (2006)).

Tableau 1 : Incidence de la pauvreté (%) selon le niveau d'éducation, le statut matrimonial et la migration temporaire, 2001.

	Rural	Urbain
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Sans éducation formelle	70	32
Fondamentale 1	61	15
Fondamentale 2	60	22
Secondaire 1	45	22
Secondaire 2	21	7
Supérieure	13	6
Statut matrimonial		
Célibataire	59	20
Monogame	64	21
Polygame	75	33
Migration temporaire du chef de ménage		
6 mois	57	21
12 mois	66	9

Source des données : DNSI et World Bank (2004), 16.

Vu l'importance des migrations à l'intérieur du Mali et vers l'étranger, on peut imaginer que ces migrations, par l'intermédiaire des envois de fonds des émigrés à leurs familles, ont un impact sur les risques de pauvreté des ménages¹¹. Les données du tableau 1 montrent que la migration temporaire du chef de ménage diminue les risques de pauvreté, en particulier dans les milieux urbains. L'incidence de la pauvreté pour les membres des familles urbaines dont le chef a migré (entre 6 et 12 mois) est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Mali, 9% et 25% respectivement. L'impact sur les ménages ruraux est plus faible, mais non négligeable dans le cas d'une période de migration inférieure à six mois, 57% contre 68% pour l'ensemble de la population rurale.

Une majorité de travailleurs pauvres

La situation de l'emploi et les revenus procurés par cet emploi jouent un rôle déterminant pour le niveau de vie des ménages et leur position par rapport au seuil de pauvreté (voir le tableau 2). Comme on pouvait s'y attendre, les ménages dirigés par quelqu'un sans emploi, en recherche d'emploi ou en situation de sous-emploi, sont très touchés par la pauvreté : 72-74% des membres de ces ménages en milieu rural vivent sous le seuil de pauvreté, contre 68% pour l'ensemble de la population rurale. Le tableau 2 se base sur la situation de l'emploi du chef de ménage et ignore la situation de l'emploi (et les revenus) des autres membres, ce qui probablement explique l'écart relativement réduit. On retrouve le même constat en milieu urbain, avec une incidence de la pauvreté parmi les chefs de ménage en recherche d'emploi ou en situation de sous-emploi supérieure à la moyenne constatée pour l'ensemble du pays.

L'emploi n'est en rien une garantie contre la pauvreté, selon les catégories d'emploi. L'incidence de la pauvreté parmi les travailleurs indépendants, les travailleurs familiaux et la main-d'œuvre industrielle est la même que pour l'ensemble de la population rurale. Et elle est

¹¹ Les données du début des années 1990 montrent que la moitié des flux migratoires se fait à destination d'autres régions du Mali, l'autre moitié se faisant vers l'étranger, essentiellement vers les pays voisins. Les migrants originaires du milieu rural sont majoritaires et représentent à peu près les trois-quarts des flux vers l'étranger. Diarra et Cissé (2003), pp. 209-214, et Gubert et Raffinot (2005), pp. 25-26.

même supérieure à la moyenne nationale pour ce genre de travailleurs dans les milieux urbains. Les personnes employées à la tâche et dans le secteur des services courent, toutefois, moins de risques de pauvreté que la population malienne dans son ensemble. C'est vrai en milieu rural comme en milieu urbain. Seul le secteur public apporte une protection relativement élevée contre les risques de pauvreté, tendant même à égaliser ces risques entre les milieux urbains et ruraux¹².

Tableau 2 : Incidence de la pauvreté (%) selon la situation de l'emploi du chef de ménage, 2001.

	Rural	Urbain
Sans emploi	74	26
A la recherche d'un emploi	72	40
Sous-emploi	72	40
Travailleur indépendant	68	31
Travail familial	68	50
A la tâche	55	22
Industrie	67	34
Service	44	19
Secteur public	11	8

Source des données : DNSI et World Bank (2004), 16.

Croissance économique et pauvreté

Le Mali a connu depuis la dévaluation du FCFA, en janvier 1994, une croissance économique soutenue, supérieure à 5% en moyenne annuelle¹³. On peut se demander quel est l'impact de cette croissance sur la pauvreté. Plus ou moins favorable aux pauvres, cette question est au centre des préoccupations des partenaires au développement comme des décideurs publics engagés dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. L'impact de la croissance sur la pauvreté passe d'abord par la répartition de cette croissance entre les secteurs économiques plus ou moins «intensifs» en pauvres. Il est aussi plus indirect en passant par les politiques de redistribution qui peuvent prendre la forme de subventions agricoles ou/et d'augmentation des dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructure, avec un ciblage de ces dépenses sur les populations et les régions pauvres.

Tableau 3 : Croissance du PIB (moyenne annuelle), 1995-2004.

	1995-1999	2000-2004	1995-2004
Total	5,8	5,8	5,8
Agriculture	4,5	2,1	3,3
Industrie	8,8	6,7	7,8
Service	4,2	5,8	5,0

Source des données : World Bank Africa Database (2006).

¹² Une étude récente, qui s'appuie sur l'enquête de 2001, estime l'incidence de la pauvreté à 83% parmi les paysans producteurs de coton et à 76% pour les autres agriculteurs (Coulibaly et Diarra (2007), pp. 25-26). La forte baisse de la production de coton en 2000-2001, suite au désaccord entre les paysans, la CMDT et l'Etat sur le niveau du prix producteur, explique probablement en partie cette forte incidence de la pauvreté parmi les producteurs de coton en 2001.

¹³ Le taux de croissance atteint par le Mali depuis la dévaluation est le double de celui connu par le pays entre 1973 et 1994. Pour une analyse de la croissance économique du Mali depuis l'indépendance et de la contribution des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, voir Coulibaly et Diarra (2005), pp. 10-18.

La forte croissance qu'a connue le pays après la dévaluation du FCFA est inégalement répartie entre les secteurs économiques (voir le tableau 3). La croissance la plus rapide est celle de l'industrie suivie, par ordre d'importance, par les services et l'agriculture. La forte croissance de l'industrie est en grande partie due à l'exploitation aurifère, un secteur relativement pauvre en main-d'œuvre. La croissance agricole est celle qui connaît le plus de variation dans le temps en raison de sa dépendance à la pluviométrie et autres aléas (par exemple les invasions acridiennes). Le taux de croissance agricole pour l'ensemble de la période 1995–2004 est juste supérieur au taux de croissance démographique (et inférieur pour la période 2000–2004), ce qui explique en grande partie la stagnation des revenus de la population agricole (environ 80% de la population totale) et la persistance de la pauvreté en milieu rural.

Les problèmes de comparabilités entre les enquêtes font qu'il est difficile d'estimer de manière fiable et exacte le caractère pro-pauvres de la croissance au Mali. Cela dit, les estimations de la DNSI suggèrent que l'incidence de la pauvreté a reculé de 73% à 68% de la population entre 1989 et 2001, soit une baisse moyenne de 0,4 point de pourcentage par an (contre de 64% à 57% selon les estimations de la Banque Mondiale, soit une baisse moyenne de 0,6 point). Pendant la même période, le Mali a connu une croissance économique annuelle de 4,8%, ce qui implique que chaque point supplémentaire de croissance s'est traduit par une baisse minime de la pauvreté, comprise entre 0,08 et 0,12 point de pourcentage. Une étude plus fine portant sur la période 1994–2001, basée sur une méthode de simulation pour contourner les difficultés de comparabilités des enquêtes de ménages, conclut que la croissance économique a été légèrement pro-pauvres en termes absolus, en ce que les revenus estimés des pauvres ont un peu augmenté¹⁴. Mais la croissance n'a pas été pro-pauvres en termes relatifs car les non pauvres ont plus bénéficié de la croissance que les pauvres. Un autre résultat de la même étude est que la croissance n'a pas été pro-pauvres en termes absolus en milieu rural, mais que les revenus des plus pauvres ont moins baissé que ceux des plus riches.

L'analyse en termes d'indicateurs sociaux (sous-nutrition, éducation, etc.) confirme globalement ces résultats et le biais de la croissance économique en faveur des plus riches urbains. Il semble que la relative faiblesse de la croissance du secteur agricole explique en grande partie la baisse restreinte de la pauvreté, surtout en milieu rural. Il est probable que la migration des campagnes vers les villes obscurcit le lien entre amélioration de la situation économique et évolution de la pauvreté en milieu rural et rend l'analyse de ce lien plus difficile.

A la recherche des pièces manquantes du puzzle de la pauvreté

L'accent mis sur la pauvreté par les partenaires au développement, la société civile et les décideurs publics depuis la fin des années 1990 s'est traduit par une augmentation du nombre d'études sur l'incidence, la répartition et les caractéristiques de la pauvreté au Mali. Ces études ont indéniablement amélioré notre connaissance de la pauvreté. Il nous manque cependant un certain nombre de pièces pour que le puzzle de la pauvreté au Mali soit complet. Le premier domaine concerne le manque relatif d'enquêtes statistiques comparables dans le temps, qui fait qu'il est

¹⁴ Voir Günther, Marouani et Raffinot (2006), pp. 23–31.

difficile de se faire une idée exacte de l'évolution de la pauvreté. Ce manque relatif s'accompagne le plus souvent d'une sous-utilisation des données existantes pour une année donnée. Une amélioration de l'outil statistique est nécessaire pour le suivi des politiques de lutte contre la pauvreté et l'évaluation de leur efficacité¹⁵. Le deuxième domaine concerne les paradoxes, à ce jour difficilement explicables, du fort taux de pauvreté monétaire dans les régions cotonnières (en particulier Sikasso), du faible taux dans les régions du nord (Gao, Kidal et Tombouctou) et du contraste entre pauvreté monétaire et de conditions de vie (et «subjective»). Le troisième domaine concerne le manque d'études sur la dynamique de la pauvreté à partir de données longitudinales, qui permettent de mieux saisir les facteurs et mécanismes qui déterminent les sorties de (et entrées dans) la pauvreté. Ce genre d'études est nécessaire pour comprendre la persistance de la pauvreté rurale, surtout comment des facteurs tels que l'accès à la terre et au crédit, l'accumulation de capital humain et les mesures ciblées sur les femmes peuvent permettre d'échapper à la pauvreté. Enfin il y a un manque d'études à caractère plus descriptif sur les conditions de vie des pauvres, sous forme statistique, voire littéraire.

¹⁵ La faiblesse des statistiques maliennes est régulièrement montrée du doigt. Voir par exemple Dante et al. (2002) pour lesquels cette faiblesse «constitue l'un des obstacles majeurs à l'élaboration de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté» (p. 306).

3. Dynamique de l'emploi et des revenus

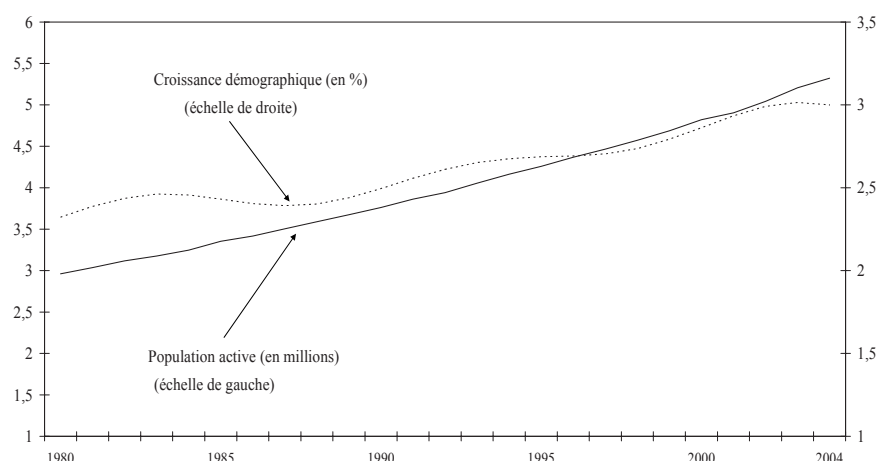
La croissance démographique au Mali est relativement élevée, entre 2,7 et 3% par an¹⁶. La fourchette varie en fonction des estimations mais aussi en fonction des changements observés dans les flux migratoires. Une moins grande ouverture des économies côtières à la main-d'œuvre des pays du Sahel s'est traduite par une baisse significative de l'émigration malienne et une plus forte croissance démographique au Mali (voir le graphique 2). Les politiques d'immigration restrictives mises en place par les pays de l'Union Européenne contribuent également, à un degré moindre, au tassement des flux d'émigration malienne.

Une forte croissance démographique se traduit par une augmentation rapide de la population active, à un taux inférieur toutefois à celui de la population totale. La population active du Mali est estimée à quelque 5,5 millions de personnes. Une croissance de la population active comprise entre 2 et 2,5% signifie que chaque année, environ 110.000 et 140.000 maliens entrent (ou plutôt sont prêts pour entrer) sur le marché du travail. Pour donner un ordre de grandeur relative et l'ampleur des problèmes d'accès à l'emploi au Mali, ces nouveaux actifs représentent de 2 à 3 fois l'emploi public ou l'emploi dans le secteur privé formel. Le taux de croissance démographique a augmenté au cours des vingt dernières années (voir le graphique 2), ce qui devrait se traduire par une augmentation plus rapide de la population active dans les années à venir.

La majeure partie des nouveaux actifs reste à la campagne, ce qui bien sûr soulève la question de l'accès aux terres productives. Une autre partie va s'intégrer au secteur informel rural, urbain et périurbain. Enfin une petite partie va rejoindre le secteur formel public et privé. En raison d'une situation budgétaire difficile et de la mise en place de programmes successifs d'ajustement structurel (à noms différents) au cours des quinze dernières années, le secteur public n'a absorbé qu'un pourcentage négligeable des nouveaux actifs.

¹⁶ Selon les estimations des Nations Unis, la croissance démographique au Mali est actuellement supérieure à 3%. Elle atteindra son taux de croissance le plus élevé pendant la période 2005-2015, soit 3,2%, avant de redescendre sous le seuil de 3% après 2020 (World Bank (2004), pp. 33-34).

Graphique 2 : Croissance démographique et population active, 1980-2004.



Source des données : World Bank Africa Database 2006.

Environ 70% de la population active malienne travaillent dans le secteur rural. C'est aussi en milieu rural que l'on trouve la très grande majorité des pauvres, quelque 90% d'après les estimations officielles. Qui plus est, une partie des 10% de pauvres qui vivent dans les centres urbains sont en fait des pauvres ruraux qui ont migré vers les centres urbains et périurbains. Selon les données de l'Enquête Permanente Auprès des Ménages, les migrants constituent un tiers de la population de Bamako et un peu plus d'un quart de la population des autres centres urbains¹⁷.

Répartition par secteur institutionnel et branche d'activité

Les actifs ayant un emploi sont inégalement répartis entre les secteurs privé, formel et informel, et public. Pour l'ensemble du pays, pas moins de 83% des actifs occupés font partie du secteur informel (dans lequel on a inclus les employés de maison) alors que seulement 9% appartiennent au secteur privé formel et 5% au secteur public (voir le tableau 4). On peut observer des différences sensibles dans l'espace avec un secteur informel encore plus dominant dans le milieu rural, soit 90% des actifs occupés, et moins important, avec 70%, dans le milieu urbain.

Tableau 4 : Répartition des actifs occupés selon le secteur d'activité, 2004.

	% des actifs			% de femmes	
	Ensemble	Rural	Urbain (dont Bamako)		
Secteur public	5	2	9	(11)	24
Entreprise privée formelle	9	4	19	(25)	13
Entreprise privée informelle					
+ employés de maison	83	90	70	(62)	45
ONG, associations,					
Organisations internationales	3	4	3	(2)	43
	100	100	100	(100)	

Source des données : Enquête Permanente Auprès des Ménages (2004).

La place dominante du secteur informel en milieu rural reflète bien sûr l'importance des emplois informels dans l'agriculture et l'élevage. La proportion d'emplois formels, privés et publics, n'est significative que

¹⁷ OEF (2004a), p. 23.

dans les centres urbains, en particulier à Bamako où ces emplois représentent un peu plus du tiers de l'emploi total. En milieu rural, les emplois formels dans les secteurs privé et public n'occupent qu'une faible partie des actifs (6%). Un autre trait marquant de la répartition des actifs concerne les inégalités de genre, avec les actifs féminins fortement sous-représentés dans le secteur formel (public et privé) de l'économie malienne (voir le tableau 4).

Tableau 5 : Répartition des actifs occupés selon la branche d'activité et l'importance des bas revenus (< 21 000 FCFA), 2004.

Branches d'activité	% emploi total	% de femmes	% de bas revenus	% de femmes à bas revenus
Secteur primaire	42	30	59	76
Agriculture, chasse, sylviculture	40	31	60	76
Pêche, pisciculture, aquaculture	2	6	47	71
Secteur secondaire	17	37	51	76
Activités extractives	<1	26	13	4
Activités de fabrication	11	50	60	78
Production, distr. électricité, gaz, eau	<1	0	11	–
Construction	4	5	31	37
Secteur tertiaire	42	55	48	64
Commerce, réparation automobile	28	60	52	65
Hôtels, restaurants	<1	82	27	20
Transport, communications	2	6	17	9
Activités financières	<1	0	35	–
Immobilier, locations	<1	14	6	44
Administration publique	2	16	6	0
Éducation	2	34	9	9
Santé et d'action sociale	1	45	23	21
Act. à caractère collectif ou personnel	1	32	34	42
Act. des ménages, pers. domestique	4	82	89	95
Act. des organisations extraterritoriales	<1	100	0	0

Source des données : Enquête Permanente Auprès des Ménages (2004).

Une classification de l'emploi par branche d'activité montre la forte concentration de l'emploi au Mali (voir la première colonne dans le tableau 5). Elle montre aussi le faible degré de diversification de l'économie malienne. L'agriculture, le commerce (et la réparation automobile), les activités de fabrication et les activités de ménages représentent plus de 80% de l'emploi total. Trois de ces branches, l'agriculture, le commerce et les activités de ménages, sont généralement associées avec le secteur informel. La quatrième branche, portant sur les activités de fabrication, est généralement associée au travail dans des entreprises de plus grande taille appartenant au secteur formel de l'économie. La décomposition par branche d'activité permet de mieux appréhender la dimension genre de la division du travail (voir la deuxième colonne du

tableau 5). Les femmes sont surreprésentées dans le secteur tertiaire, en particulier dans les activités de commerce, de restauration et des services aux personnes privées (ménage). Elles sont par contre fortement sous-représentées dans les activités de pêche, d'extraction, de transport ainsi que dans l'immobilier et l'administration publique.

Forte concentration des bas revenus dans le secteur informel

La distribution des revenus au Mali est relativement inégalitaire comparée à celle des autres pays en voie de développement, mais du même ordre de grandeur que celle observée en Afrique subsaharienne. L'indice de Gini pour le Mali était estimé à 0,42 en 2001 à comparer avec 0,46 pour l'Afrique subsaharienne (et 0,37 pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et 0,33 pour l'Asie du Sud). Malheureusement, il n'existe pas de données fiables sur la distribution des dépenses au milieu des années 1990 pour saisir l'évolution des inégalités depuis la forte dévaluation du FCFA, une période pendant laquelle le pays a connu une croissance économique soutenue, supérieure à 5%. Les inégalités dans les milieux ruraux et urbains sont inférieures à l'inégalité au niveau national, 0,38 et 0,35 contre 0,42, ce qui suggère que le taux relativement élevé du coefficient de Gini au Mali reflète plus les fortes inégalités entre les deux milieux qu'au sein de ces milieux¹⁸. Les régions les plus inégalitaires sont celles qui connaissent la plus forte incidence de pauvreté monétaire. Une étude récente montre en effet que Koulikoro, Sikasso, Mopti et Kayes sont les régions les plus inégalitaires (par ordre d'importance) alors que Gao, Tombouctou et Ségou sont les moins inégalitaires¹⁹.

Tableau 6 : Répartition en % des actifs par secteur institutionnel suivant le revenu mensuel en FCFA, 2004.

Revenu mensuel	Informel		Privé formel		Public formel	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Moins de 21 000	59	72	17	25	5	0
21 000 – 42 000	23	18	25	14	18	17
42 000 – 84 000	13	8	25	28	27	38
84 000 – 168 000	4	1	19	23	43	45
168 000 – 336 000	1	0	10	5	7	0
336 000 – 672 000	0	0	3	5	0	0
672 000 et plus.	0	0	1	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

Source des données : Enquête permanente auprès des ménages (2004).

Un autre éclairage de la répartition des revenus au Mali peut être fait à partir de la division par secteur institutionnel, informel, formel privé et formel public (voir le tableau 6). Les bas revenus sont concentrés dans le secteur informel de l'économie. Pas moins de 59% des actifs du secteur informel ont un revenu mensuel inférieur à 21 000 FCFA (le salaire minimum était de 24 730 FCFA au moment de l'enquête en 2004). C'est bien sûr parmi ces actifs qu'on retrouve le plus grand nombre de pauvres. La proportion de bas revenus dans les autres secteurs est nettement plus faible bien que non négligeable dans le secteur privé formel, environ

¹⁸ Günther et al. (2006), p. 22. Le Burkina Faso constitue un «contre-exemple» avec un coefficient de Gini au niveau national de 0,45, supérieur à celui observé en milieu rural (0,38), mais inférieur à celui constaté en milieu urbain (0,48).

¹⁹ L'étude se base sur les données de l'enquête malienne d'évaluation de la pauvreté de 2001. Coulibaly et Diarra (2007), p. 46.

17%. Le secteur public garantit les meilleurs revenus avec 70% des actifs bénéficiant de revenus intermédiaires, entre 42 000 et 168 000 FCFA. Associés à une plus grande sécurité de l'emploi, les emplois publics sont très recherchés au Mali²⁰.

On a pu observer des différences importantes entre hommes et femmes selon la branche d'activité et probablement le type d'emploi. Ces différences sont déterminantes pour les rémunérations des activités de production des hommes et des femmes. Le tableau 6 montre que les actifs féminins sont surreprésentés parmi les bas revenus dans le secteur informel (environ 72% des femmes gagnent moins de 21 000 FCFA par mois) et le secteur privé formel. Seul le secteur public garantit à plus de 80% des femmes des revenus intermédiaires « décents » entre 42 000 et 168 000 FCFA.

L'analyse de l'emploi par branche d'activité (voir le tableau 5) confirme la concentration des bas salaires dans le secteur primaire. Elle souligne également l'importante présence des femmes dans les branches à forte proportion de bas salaires. L'agriculture, mais aussi les activités de fabrication, les activités de ménages et, à un degré moindre le commerce, sont les activités qui cumulent une proportion élevée de bas revenus et de femmes parmi ces bas revenus (plus des 2/3 des femmes). La forte proportion de femmes à bas revenu dans les activités de fabrication (78%) correspond à leur surreprésentation parmi les bas revenus dans le secteur formel (voir le tableau 6). Appartenir au secteur formel est loin d'être une condition suffisante pour échapper aux bas revenus quand on est une femme !

Accumulation de capital humain et mode de rémunération

Les revenus reflètent le plus souvent la productivité du travail. Un facteur déterminant de cette dernière concerne le niveau d'éducation de ceux en charge de ce travail. Il y a une relation positive entre le niveau d'accumulation de capital humain (éducation et compétences) et la productivité et la rémunération du travail. Plus le revenu est élevé, plus grande est la probabilité que ce revenu prenne la forme d'un salaire fixe (par mois, quinzaine ou semaine). Les données du tableau 7 illustrent bien le lien positif entre le niveau d'éducation atteint et la chance d'obtenir un salaire fixe, c'est-à-dire l'existence d'une prime à l'éducation qui prend la forme d'une rémunération plus stable et probablement plus élevée. Seuls 7% et 9% des hommes et des femmes sans éducation formelle (ou avec un CED ou ayant fréquenté l'école coranique) ont un salaire fixe contre 58% et 68% des femmes et des hommes ayant achevé le cycle secondaire. De même, la proportion des autres formes de rémunération, au temps de travail, à la tâche ou en nature, décroît fortement avec le niveau d'éducation atteint. La relation est moins évidente (linéaire) pour les rémunérations sous forme de bénéfices, en raison probablement de l'importance du secteur informel et de l'importance de cette forme de rémunération dans ce secteur. Un autre trait marquant du tableau 7 concerne la forte proportion d'actifs sans éducation formelle (ou seulement avec CED ou école coranique), soit 77% des actifs occupés.

Il est peut-être bon de souligner que les données du tableau 7 sont agrégées et que la progression se fait à l'intérieur même des niveaux d'éducation fondamentale et secondaire. Par exemple, la proportion des hommes et femmes ayant un salaire fixe est sensiblement supérieure pour les actifs ayant achevé le second cycle de l'enseignement fondamental

²⁰ Le niveau élevé des salaires du secteur public par rapport à ceux du secteur privé est une constante au Mali. Voir par exemple Bourdet (2002), pp. 55-56.

(18% et 22%), que pour ceux ayant seulement achevé le premier cycle (13% et 6%). Trois années de plus d'enseignement primaire influent ainsi fortement sur la probabilité d'obtenir un emploi à salaire fixe. De même, la probabilité d'obtenir un salaire fixe est nettement supérieure pour les actifs issus du secondaire technique et professionnel que pour ceux issus du secondaire général. En effet, 73% et 78% des hommes et des femmes issus du secondaire technique et professionnel ont un salaire fixe (par mois, quinzaine ou semaine) contre seulement 45% et 44% pour ceux issus de la filière secondaire générale. Cela reflète bien sûr le plus grand degré d'employabilité des actifs sortis des filières techniques et professionnelles sur le marché du travail malien (environ 3% des actifs occupés). Une implication plus générale de ce résultat est aussi que la «qualité» de l'enseignement (en plus de la quantité, c'est-à-dire du nombre d'années d'éducation) est déterminante pour la rentabilisation du capital humain et donc pour le lien entre accumulation de capital humain et croissance économique.

Tableau 7 : Répartition (%) des actifs suivant le niveau d'éducation, le mode de rémunération et le genre, 2004.

	Niveau d'éducation							
	Aucun/CED ^{a)}		Fondamentale ^{b)}		Secondaire ^{c)}		Supérieure	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Salaire fixe	7	9	15	13	58	68	89	100
Au jour, à l'heure								
à la tâche d)	36	25	36	32	23	5	7	0
Bénéfices	23	39	25	45	10	27	4	0
Nature	22	19	11	3	0	0	0	0
Pas rémunéré	11	6	12	4	8	0	0	0
Non déclaré	2	1	1	2	1	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
% de l'emploi total	42	35	11	5	4	2	1	0

Notes : a) comprend également école coranique ; b) premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamental (6 ou 9 années d'études) c) secondaire général et secondaire professionnel et technique (11, 12 ou 14 années d'étude) ; d) comprend également paiement par commission.

Source des données : Enquête Permanente Auprès des Ménages (2004).

Pénurie de capital humain en milieu rural

La pauvreté au Mali a une dimension spatiale prononcée avec de fortes disparités entre milieux urbains et ruraux. Les données du tableau 7 portant sur l'ensemble du pays, il est aussi nécessaire pour l'analyse du lien emploi/pauvreté de reproduire les données sur les niveaux d'éducation et les modes de rémunération pour le seul milieu rural. Le tableau 8 montre tout d'abord que le stock de capital humain est nettement plus faible dans le monde rural. Pas moins de 88% des actifs ruraux appartiennent à la catégorie aucune éducation formelle (ou seulement un CED ou une école coranique) à comparer avec 77% pour l'ensemble des actifs maliens (et 48% pour Bamako). Et seulement 2 à 3% des actifs ruraux ont une formation secondaire ou supérieure contre 7% des actifs urbains (et 17% des actifs à Bamako).

Tableau 8 : Répartition (%) des actifs suivant le niveau d'éducation, le mode de rémunération et le genre en milieu rural, 2004.

	Niveau d'éducation							
	Aucun/CED a)		Fondamentale b)		Secondaire c)		Supérieure	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Salaire fixe	3	1	5	6	89	100	72	0
Au jour, à l'heure								
à la tâche d)	35	27	36	34	10	0	15	0
Bénéfices	21	37	19	35	0	0	13	0
Nature	27	26	22	12	0	0	0	0
Pas rémunéré	13	8	16	9	1	0	0	0
Non déclaré	2	1	2	4	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	0
% de l'emploi total	50	38	8	2	1	1	< 1	0

Notes : a) comprend également école coranique ; b) premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamental (6 ou 9 années d'études) c) secondaire général et secondaire professionnel et technique (11, 12 ou 14 années d'étude) ; d) comprend également paiement par commission.

Source des données : Enquête Permanente Auprès des Ménages (2004).

Seuls 3% et 1% des hommes et des femmes des milieux ruraux sans éducation formelle (ou seulement avec CED ou école coranique) ont un salaire fixe (contre 7% et 9% pour l'ensemble du Mali). La proportion des ruraux avec éducation fondamentale ayant un salaire fixe, 5% et 6% pour les hommes et les femmes, est nettement inférieure à celle des urbains, ce qui suggère qu'il est plus difficile de rentabiliser ses investissements en capital humain dans le milieu rural. Comme pour l'ensemble du pays (voir ci-dessus), on peut constater une augmentation sensible de la prime à l'éducation en fonction du niveau d'instruction fondamentale : la proportion des hommes et femmes ayant un salaire fixe est de 14% et 9% pour les actifs ruraux ayant achevé le second cycle de l'enseignement fondamental alors qu'elle n'est que de 3% et 5% pour ceux ayant seulement achevé le premier cycle. Le rôle plus grand des modes de rémunérations en nature ou de non rémunération dans le monde rural (voir le tableau 8), comparé aux données pour l'ensemble du Mali, reflète bien sûr le rôle central qu'y joue l'agriculture.

Emploi et revenus à Bamako

L'enquête emploi et chômage menée dans sept capitales de l'UEMOA en 2001–2002 (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou) permet d'approfondir notre connaissance de la situation de l'emploi dans la seule ville de Bamako²¹. Elle confirme tout d'abord le rôle dominant qu'y occupe le secteur privé informel, quelque 78% de l'emploi total, suivi par ordre d'importance par le secteur privé formel, le secteur public et le secteur associatif (voir le tableau 9). Les femmes sont majoritaires dans le secteur informel alors qu'elles ne constituent qu'entre 13 et 28% de l'emploi dans les autres secteurs. La moyenne d'âge des travailleurs dans ce secteur est relativement basse, soit 32 ans, surtout quand on la compare avec la moyenne d'âge dans le secteur public, qui est de 42 ans. La majeure partie des emplois à Bamako est occupée par des migrants (55%), ce qui illustre bien l'ampleur des flux migratoires à l'intérieur du pays. Il est peut-être nécessaire d'ajouter que la situation

²¹ DNSI (2002A) et Brilleau et al. (2005).

migratoire du Mali n'est pas exceptionnelle et qu'on retrouve un pourcentage encore plus élevé de migrants dans les autres capitales de l'UEMOA, soit 62% en moyenne²². Enfin il y a un lien fort entre niveau d'accumulation de capital humain et secteur d'emploi. Alors que le nombre d'années d'éducation (réussies selon la terminologie de l'enquête) est de seulement 3 années pour le secteur informel, il est multiplié par deux pour le secteur privé formel (6 années) pour quasiment doubler une deuxième fois (11 années) pour les emplois du secteur public²³.

La dotation en capital humain (niveau d'éducation atteint) et l'appartenance à un secteur institutionnel influent fortement sur la rémunération du travail à Bamako. Le revenu mensuel moyen à Bamako est légèrement inférieur au revenu moyen constaté dans les sept capitales de l'UEMOA, 51 000 FCFA et 54 000 FCFA respectivement²⁴. Deux salariés sur cinq à Bamako perçoivent moins que le salaire minimum (22 000 FCFA). C'est dans le secteur formel privé que le revenu mensuel moyen est le plus élevé, suivi par ordre d'importance par les secteurs public, associatif et informel. Le revenu moyen cache en fait de fortes disparités à l'intérieur du secteur privé formel, comme le montre la comparaison avec le revenu médian dans le tableau 9 (11 000 FCFA et 50 000 FCFA). A l'opposé, la comparaison entre le revenu moyen et le revenu médian dans le secteur public montre que la distribution des revenus y est très ramassée. Le plus intéressant pour nous est bien sûr la concentration sectorielle des bas revenus et des travailleurs pauvres. La moitié des emplois du secteur informel sont rémunérés moins de 20 000 FCFA par mois, c'est-à-dire moins des 22 000 FCFA qui étaient le salaire minimum lors de l'enquête. C'est parmi ces travailleurs que les risques de pauvreté urbaine sont les plus élevés. Les femmes, les jeunes et les travailleurs peu éduqués sont les plus représentés dans ce groupe. Les informations sur le pourcentage de travailleurs avec bulletin de paie confirment l'insécurité de revenus (et d'emploi) dans le secteur privé informel. Comme on pouvait s'y attendre, le secteur public et parapublic offre la plus grande sécurité de revenus (et d'emploi) avec plus de neuf travailleurs sur dix bénéficiant d'un bulletin de paie (contre seulement 6% dans le secteur informel).

²² Brilleau et al. (2005), p. 52.

²³ Dans le secteur public, on observe une différence sensible de la durée d'étude entre l'administration publique (12 ans) et les entreprises publiques (10 ans). DNSI (2002A), p. 24.

²⁴ Brilleau et al. (2005), p. 55.

Tableau 9 : Emplois et revenus à Bamako par secteur institutionnel, 2001–2002.

	Privé informel	Privé formel	Secteur public ^{a)}	Entreprises associatives	Total
Répartition des emplois (%)	78	11	10	1	100
% de femmes	51	13	28	21	44
% de migrants	55	53	56	47	55
Age moyen (années)	32	34	42	35	33
Nombre d'années d'études	3	6	11	7	4
Revenu mensuel (milliers de FCFA)					
Revenu moyen	37	111	91	85	53
Revenu médian	20	50	72	52	30
% avec bulletin de paie	6	47	93	57	40

Note : a) Le secteur public comprend l'administration publique et les entreprises publiques. L'importance relative des emplois dans l'administration et les entreprises a été utilisée pour estimer les données pour l'ensemble du secteur public.

Source des données : DNSI (2002A), p. 24 et 26.

Les données agrégées du tableau 9 permettent de saisir de manière approximative le rôle de l'accumulation de capital humain sur l'appartenance à un secteur institutionnel et les revenus de cette appartenance. Elles ne permettent pas cependant d'appréhender le rôle de l'accumulation de capital humain au sein des secteurs institutionnels. Une étude économétrique basée sur les données de la même enquête (Enquête 1-2-3) montre que l'accumulation de capital humain influe fortement sur les rémunérations du travail²⁵. Cette étude conclut qu'une année supplémentaire d'étude se traduit en moyenne par une augmentation des revenus de 6% dans l'agglomération de Bamako. Il existe des différences sensibles entre les secteurs, l'impact d'une année supplémentaire allant de 5% pour le secteur informel, à 7% pour le secteur privé formel et 10% pour le secteur public. La prime à l'éducation n'est pas constante dans le temps. Elle augmente de manière convexe avec le nombre d'années d'éducation, ce qui suggère par exemple qu'elle est plus importante pour l'enseignement secondaire que pour l'enseignement primaire, et encore plus importante quand on passe de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. Un autre résultat intéressant de cette étude concerne l'estimation des revenus des femmes à Bamako qui, toutes choses égales par ailleurs (entre autres le niveau d'éducation), sont de 48% inférieurs à ceux des hommes.

²⁵ Kuepie et al. (2006).

4. L'environnement des affaires

L'environnement des affaires joue un rôle crucial dans le développement du secteur privé²⁶. Cet environnement concerne les activités économiques et commerciales dans des secteurs aussi variés que le secteur rural, le secteur formel et le secteur informel. Les réglementations et autres pratiques administratives qui composent cet environnement d'affaires diffèrent selon le secteur d'activité. Ces différences influent sur la répartition des investissements et des activités entre les secteurs. Par exemple, l'existence de procédures lourdes pour démarrer une activité et obtenir des autorisations et des crédits va avoir tendance, toutes choses égales par ailleurs, à orienter les nouveaux investissements vers le secteur informel.

Le secteur rural est le plus important dans l'économie malienne en termes de main-d'œuvre et de revenus pour les populations pauvres. Les nouveaux investissements dans un secteur dépendent de la relation entre le coût de ces investissements et leurs rendements escomptés. Toutes choses égales par ailleurs, une diminution du coût des investissements, suite par exemple à un accès à des crédits et autres intrants meilleur marché, conduit à un développement des activités rurales. Le développement de systèmes de microcrédits ou le développement du secteur bancaire peuvent contribuer à cet accès à des crédits meilleur marché. L'amélioration des rendements escomptés a le même genre d'impact positif sur les investissements. Cette amélioration peut être due à un meilleur accès aux marchés pour la vente des produits agricoles suite à une amélioration des infrastructures routières. Elle peut aussi être le résultat d'une augmentation de la productivité du travail par l'utilisation d'intrants plus performants ou une meilleure utilisation des intrants disponibles. Souvent ce dernier facteur reflète une amélioration du niveau d'éducation de la main-d'œuvre (l'accumulation de capital humain). L'amélioration des rendements peut enfin être le résultat de droits de propriété sécurisés qui se traduisent par une utilisation plus intensive des terres cultivables. L'augmentation des investissements dans l'agriculture a aussi un impact sur les activités non agricoles par

²⁶ Il y a un lien fort entre l'environnement des affaires et la gouvernance. Les études et indices qui portent sur la gouvernance économique et politique placent le Mali à une place intermédiaire. Par exemple, l'indice Bertelsmann, qui en plus des avancées vers l'économie de marché prend en compte la stabilité des institutions démocratiques et l'efficacité de l'Etat, place le Mali en 48ème position sur 119 pays inclus dans l'étude (Bertelsmann Stiftung (2005)). Les six indicateurs de gouvernance établis par la Banque Mondiale (représentativité et responsabilité, stabilité politique, efficacité du gouvernement, qualité du cadre réglementaire, primauté du droit et lutte contre la corruption) confirment la position intermédiaire du Mali en Afrique subsaharienne (voir World Bank (2006b), pp. 92-93).

l'intermédiaire des revenus dépensés essentiellement sur des biens locaux. Cet effet d'entraînement (ou de multiplication) sur les investissements des activités non agricoles au niveau local est déterminant pour l'amélioration des revenus ruraux des populations pauvres et non pauvres.

Les réglementations et autres pratiques administratives influent sur l'esprit d'entreprise, les investissements et aussi le choix du secteur d'activité (formel ou informel). Il est généralement admis que l'environnement des affaires en Afrique sub-saharienne n'encourage pas suffisamment les activités et investissements privés. Les données collectées par la Banque Mondiale (voir le tableau 10) illustrent bien les énormes différences entre la moyenne des pays africains et le pays le plus performant au monde pour l'ensemble des domaines couverts par l'enquête. A n'en pas douter, une partie du retard économique de l'Afrique sub-saharienne sur le rôle du secteur privé dans le développement économique peut être attribuée à un environnement économique et commercial très peu propice aux activités et investissements privés.

Tableau 10: Environnement des affaires au Mali, en Afrique subsaharienne et dans le pays du monde le plus performant, 2005.

	Mali	Afrique sub-saharienne	Pays le plus performant
Création d'entreprise			
Procédures (nombre)	13	11	2
Durée (jours)	42	64	2
Coût (% du revenu par habitant)	191	215	0
Capital minimum (% du revenu par habitant)	491	297	0
Octroi de licences			
Procédures (nombre)	17	20	7
Durée (jours)	260	245	56
Coût (% du revenu par habitant)	4903	1554	2
Embauche et licenciement			
Coût d'embauche (% du salaire)	24	12	0
Indice de rigidité de l'emploi	66	53	0
Coût de licenciement (% salaire hebdomadaire)	81	53	0
Transfert de propriété			
Procédures (nombre)	5	7	1
Durée (jours)	44	114	1
Coût (% de la valeur de la propriété)	20	12	0
Accès au crédit			
Indice des droits légaux (0-10) a)	3	4	10
Indice d'information sur le crédit (0-6) b)	1	1	6
Protection des investisseurs			
Indice de protection des investisseurs (0-10) c)	5	4	10
Échanges commerciaux			
Importations – nombre de jours	61	61	5
Importations – nombre de signatures requises	60	30	1
Importations – nombre de documents	16	13	3
Exportations – nombre de jours	67	44	5
Exportations – nombre de signatures requises	33	17	1
Exportations – nombre de documents	10	8	3
Exécution des contrats			

Procédures (nombre)	28	36	11
Durée (jours)	340	433	27
Coûts (% de la valeur de la dette)	35	42	4
Paiement des taxes et impôts			
Nombre de paiements (par an)	60	40	1
Temps requis (heures)	270	383	12
Taux d'imposition (en% des bénéfices)	44	57	1
Fermeture d'entreprise			
Durée (en années)	4	3	0
Coût (% de la valeur de l'entreprise)	18	19	1
Taux de recouvrement (centimes par dollar)	6	16	93

Notes : a) L'indice est compris entre 0 et 10, avec 10 représentant les lois les mieux conçues pour favoriser l'accès au crédit. b) L'indice d'information sur le crédit mesure l'accès et la qualité de l'information des registres publics et des organismes privés sur la solvabilité des demandeurs de prêts. c) L'indice croît de 0 à 10 en fonction du degré de protection des investisseurs.

Source des données: World Bank (2006a), Doing Business in 2006.

Les données du tableau 10 indiquent également que la situation au Mali est globalement semblable à celle des autres pays africains dans la plupart des domaines couverts par l'enquête. La situation est même meilleure dans les domaines du transfert de propriété et l'exécution des contrats. Deux exceptions cependant concernent la législation du travail et les échanges commerciaux extérieurs. Les réglementations et procédures d'embauche et de licenciement sont plus contraignantes et coûteuses au Mali que dans les autres pays africains, ce qui devrait avoir un impact négatif sur la création d'emplois par les entreprises du secteur formel.

De même, les réglementations et pratiques quant aux échanges transfrontaliers sont plus lourdes au Mali que dans les autres pays africains. La différence est moins prononcée pour les importations que pour les exportations, probablement en raison des actions menées au niveau de l'UEMOA au cours des dix dernières années pour faciliter les échanges (création d'une union douanière, harmonisation de certaines procédures et pratiques, etc.). Le délai nécessaire aux entreprises exportatrices pour satisfaire l'ensemble des exigences imposées par la réglementation est de 67 jours, le nombre de signatures requises de 33 et le nombre de documents de 10. Pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, les données correspondantes sont de 44 jours, 17 signatures et 8 documents.

Au cours des deux dernières années, le Mali a engagé des réformes dans plusieurs domaines. Ces réformes lui ont permis d'améliorer sa position dans le classement sur la facilité à mener des activités économique et commerciales établi par Doing Business, en passant de la 165ème à la 155ème place (sur 175 pays) entre 2005 et 2006. L'amélioration est sensible dans deux domaines couverts par l'enquête, qui sont les cadres réglementaires et les démarches pour l'octroi de licences et le transfert de propriété²⁷. En revanche, dans les domaines de la législation du travail et des procédures d'importation et d'exportation, où le Mali a des réglementations et des pratiques administratives peu propices à la création d'entreprise et à l'initiative privée, le rang du Mali n'a pas changé entre 2005 et 2006.

²⁷ World Bank (2006a), p. 76.

Environnement des affaires et secteur informel

La complexité du cadre réglementaire et des démarches pour créer et gérer une entreprise sont des facteurs déterminants de la croissance et de l'importance du secteur informel. Le secteur informel regroupe les unités de production qui échappent au cadre réglementaire et aux procédures administratives. La multiplication des réglementations et la lourdeur des démarches administratives expliquent en partie l'importance du secteur informel dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Ces réglementations ont une influence plus ou moins grande sur le développement du secteur informel, avec celle concernant le marché du travail ayant a priori une influence plus marquée. Le Mali ne fait pas exception en Afrique avec un secteur informel surdimensionné.

L'étude sur le secteur informel dans la ville de Bamako en 2001 montre que pas moins de 78% des emplois étaient concentrés dans des entreprises privées appartenant au secteur informel²⁸. Le secteur informel regroupe ici les unités de production qui ne sont pas enregistrées auprès de l'administration des impôts et/ou qui n'ont pas de comptabilité écrite. Les effectifs du secteur public au sens large (administration et entreprises publiques) et des entreprises privées appartenant au secteur formel ne représentent ensemble que 21% des emplois de la ville de Bamako (10% pour le secteur public et 11% pour le secteur privé formel). En raison de la concentration de l'administration et des entreprises privées du secteur formel à Bamako, on peut imaginer que la répartition des emplois sera encore plus favorable au secteur informel dans les autres centres urbains du Mali.

Investissements directs étrangers

Un domaine particulier de la création d'entreprises concerne les entreprises étrangères. Ces dernières jouent un rôle déterminant dans l'accès des produits nationaux au marché mondial. Elles jouent aussi un rôle décisif pour le transfert de technologies, l'amélioration des compétences locales, la concurrence et le développement des secteurs qui demandent des investissements lourds. Il y a aussi un effet indirect en ce que les entreprises étrangères contribuent généralement plus que proportionnellement aux recettes fiscales des pays où sont concentrées leurs activités de production. Il est généralement admis que les investissements directs étrangers dans le secteur manufacturier et les activités d'assemblage jouent un rôle positif pour l'économie des pays d'accueil²⁹. Le rôle positif des investissements directs étrangers dans le secteur minier et les infrastructures est moins avéré et dépend de la transparence du système fiscal et de la bonne gouvernance³⁰.

La plupart des pays ont pris des mesures particulières pour attirer et retenir les firmes étrangères et il est nécessaire, quand on parle du cadre légal et réglementaire de la création d'entreprises, de faire l'inventaire des mesures ciblées sur ce genre d'entreprises. Depuis 1996, une agence gouvernementale appelée CNPI (Centre Nationale de Promotion des Investissements) est en charge de la promotion des investissements au Mali. La législation malienne garantit aux investisseurs étrangers les mêmes privilèges que ceux dont bénéficient les investisseurs nationaux, c'est-à-dire :

²⁸ DNSI (2002A), p. 24. L'importance du secteur informel au Mali est quelque peu supérieure à celle observée dans les capitales de l'UEMOA, en moyenne 76% de l'emploi total (Leenhardt (2005), p. 10).

²⁹ Pour une étude récente, voir Moran (2006), ch. 2.

³⁰ Ibid., ch. 3.

- un régime d'exonération fiscale qui varie en fonction de l'importance de l'investissement. Pour les investissements supérieurs à 100 millions de FCFA (environ 150 000 euros), le système d'exonération est très généreux avec une exonération du paiement de l'impôt sur les bénéfices pendant les 8 premières années d'activité.
- un régime de zone franche avec une exonération totale des taxes et impôts pour les entreprises qui exportent toute leur production. Ces entreprises sont toutefois autorisées à vendre 20% de leur production sur le marché national moyennant le paiement de l'impôt.
- une prolongation de la période d'exonération pour encourager les entreprises à s'établir dans les régions défavorisées économiquement : deux ans pour les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou, et quatre ans pour celles de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

Tableau 11 : Investissements directs étrangers (IDE).

Stocks d'IDE en% du PIB	1995	2003	2005
Mali	5,5	16,1	17,4
Afrique sub-saharienne	16,5	27,7	30,2
Flux d'IDE en% de la formation brute de capital fixe (moyennes annuelles)	1994–1998	1999–2003	2004–2005
Mali	10,1	17,0	13,2
Afrique sub-saharienne	13,6	17,5	16,0
Indice de performance IDE a)	1997–1999	2000–2002	2003–2005
Mali	0,84	1,06	1,58
Classement (sur nombre de pays)	83 (140)	63 (140)	71 (141)

Note : a) L'indice de performance est calculé en divisant la part des IDE accueillis par le Mali dans les IDE dans le monde par la part du PIB du Mali dans le PIB mondial. Un indice supérieur à 1 indique que le Mali accueille plus d'IDE que sa taille économique et un indice inférieur à 1 qu'il en accueille moins.

Source des données: UNCTAD, World Investment Report 2001, 2003, 2004, 2006.

L'objectif de ces mesures est d'attirer les investissements directs étrangers au Mali. Le tableau 11 montre que les flux d'investissements étrangers ont augmenté au début des années 2000, permettant ainsi au Mali de rattraper une partie de son retard par rapport aux autres pays de l'Afrique subsaharienne. Le rôle de ces investissements dans l'économie malienne est cependant toujours inférieur à celui des autres pays africains, 17% et 30% du PIB respectivement en 2005. La position du Mali comme pays d'accueil des investissements directs étrangers dans le monde s'est aussi nettement améliorée au cours des cinq dernières années, comme en témoigne l'indice de performance IDE (voir le tableau 11). Une grande partie des investissements directs étrangers au Mali se situe dans le secteur minier, ce qui limite leur impact en termes d'emplois et fait dépendre les retombées positives pour l'économie de la transparence du système fiscal et de la bonne gouvernance.

5. Politique économique: des marges de manœuvre étroites mais réelles

Le Mali est membre de la Zone CFA. La politique de change est décidée par les pays membres et le franc CFA est lié à l'euro à un cours fixe garanti par le Trésor français. La parité fixe entre le franc CFA et l'euro est responsable de la forte appréciation du franc CFA par rapport au dollar, avec pour conséquence une perte de compétitivité pour les produits exportés par le Mali; ce qui entraîne, pour les produits dont le prix est déterminé sur le marché mondial en dollar comme l'or et le coton qui sont les deux principaux produits d'exportation du Mali, une baisse importante des recettes d'exportation en monnaie locale. Il est admis que les difficultés financières rencontrées par la filière cotonnière sont en grande partie le produit de cette appréciation du franc CFA³¹. Sans l'appréciation de 30% du FCFA par rapport au dollar au cours des trois dernières années, la filière cotonnière serait bénéficiaire et les énormes subventions attribuées par l'État malien pour assurer sa survie auraient pu être utilisées pour la lutte contre la pauvreté³². On peut parler ici d'un coût d'opportunité de la politique de change pour la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Afin d'assurer la stabilité monétaire, la zone CFA est équipée d'un certain nombre de critères de convergence qui limitent la marge de manœuvre des gouvernements des États membres (voir le tableau 12). Ces critères sont d'ordre budgétaire comme le déficit maximum autorisé, financier comme le taux d'endettement public autorisé, et économique comme le plafond imposé aux dépenses courantes de fonctionnement (salaires et autres rémunérations) dans les dépenses totales des États membres. Le suivi des critères de convergence macroéconomique est fait par la banque centrale, la BCEAO, et la Commission de UEMOA. Des recommandations de politique économique ou de mesures correctives peuvent être soumises aux États membres pour les pays en infraction par rapport aux critères de convergence.

³¹ Le Mali exporte plus de 95% de sa production de coton sur le marché mondial, où le prix est fixé en dollar, alors que deux tiers des intrants et autres coûts de production sont payés en monnaie locale ou en euro. Pour une analyse dans ce sens, voir Gorieux (2007). Voir aussi Bourdet (2005) pour une analyse de l'impact de la politique de change sur la croissance économique. Plusieurs voix se sont élevées récemment pour remettre en cause la parité fixe entre le FCFA et l'euro, insistant sur son coût pour la croissance économique. Voir par exemple l'interview de l'ancien économiste de l'AFD Serge Michalof « Il faut rompre avec la parité fixe du franc CFA » dans Jeune Afrique, no 2411, 25-31 mars 2007.

³² Il est peut-être bon de rappeler ici que les subventions des pays riches, en particulier les États-Unis, contribuent également aux difficultés de la filière par leur impact sur le prix du coton sur le marché mondial.

Tableau 12 : Réalisation des critères de convergence par le Mali, 2000–2006.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Critères de 1er rang						
Solde budgétaire de base $\geq 0\%$ PIB	-	-	+	+	+	+
Inflation $\leq 3\%$	-	-	+	+	-	+
Pas d'arriérés de paiement	+	+	+	+	+	+
Dette publique $\leq 70\%$ PIB	-	-	-	+	+	+
Critères de 2ème rang						
Salaires $\leq 35\%$ recettes fiscales	+	+	+	+	+	+
Investissements $\geq 20\%$ recettes fiscales	-	+	+	+	+	+
Déficit extérieur courant $\leq 5\%$ PIB	-	-	-	-	-	-
Recettes fiscales $\geq 17\%$ PIB	-	-	-	-	-	-
Nombres de critères respectés	2	3	5	6	5	6

Note : Un signe positif indique le respect du critère et un signe négatif son non respect.

Source : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

L'appartenance à une union monétaire signifie que seule la politique budgétaire peut être utilisée par le gouvernement du Mali pour atteindre ses objectifs de croissance ou de réduction de la pauvreté. Et l'utilisation des instruments de la politique budgétaire est restreinte par l'obligation du respect des critères de convergence macroéconomique. L'absence de sanction relativise toutefois cette obligation. Le Mali est devenu un «bon élève» de l'UEMOA avec entre 5 et 6 critères respectés au cours des quatre dernières années (voir le tableau 12). Seul le Sénégal fait mieux que le Mali au sein de l'UEMOA³³. La situation du Mali par rapport aux critères de convergence est d'autant plus enviable que le pays se rapproche des seuils pour les deux critères de second rang non encore respectés, à savoir un déficit extérieur courant un peu supérieur, soit 6,2% du PIB au lieu des 5% du critère, et un taux de pression fiscale de 16,3% du PIB au lieu des 17% prévus par le pacte de convergence.

Pour soutenir une croissance mieux répartie et plus favorable aux pauvres, le gouvernement peut choisir entre trois genres d'action, ou une combinaison de ces trois genres d'action:

1. un accroissement des dépenses budgétaires en faveur d'une croissance pro-pauvres grâce à une augmentation des recettes fiscales ou une augmentation de l'aide au développement (sous forme d'appui budgétaire ou de prêts bonifiés);
2. une modification de la répartition des dépenses publiques en faveur des secteurs et des mesures les plus à même de favoriser une croissance pro-pauvres;
3. une plus grande efficacité dans l'utilisation des dépenses publiques pour améliorer la quantité de services publics (santé, éducation ou autres) pour chaque Franc CFA de recette budgétaire.

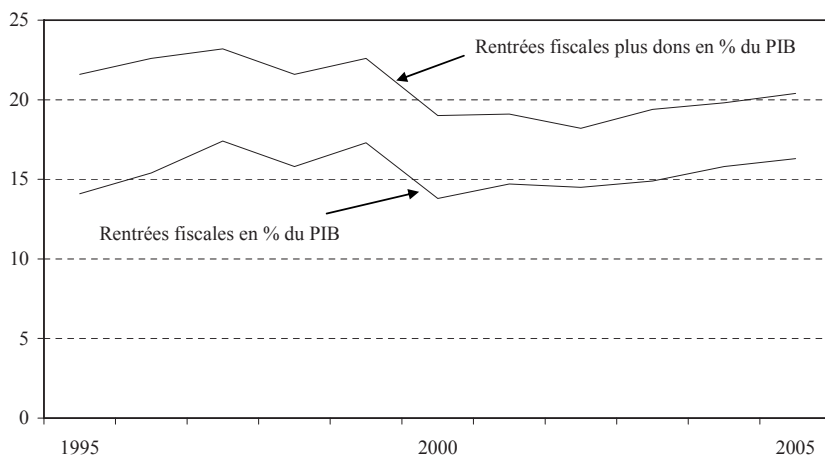
Lente progression des recettes fiscales et baisse relative des dons

Un accroissement des dépenses en faveur des secteurs à même de soutenir une croissance pro-pauvres peut être financé par une augmentation des recettes budgétaires. Cette dernière peut, par exemple, être le résultat d'un meilleur recouvrement de l'impôt ou d'un élargissement de la base

³³ Banque de France (2006), pp. 45-46.

fiscale. Elle peut aussi être le résultat d'une augmentation de l'aide au développement, sous forme d'allègements de la dette ou d'appuis budgétaires sectoriel ou général, afin de permettre aux pays pauvres d'atteindre les objectifs du millénaire. Des progrès dans la lutte contre la pauvreté peuvent aussi convaincre des bailleurs de fonds d'augmenter leur aide pour "récompenser" le pays.

Graphique 3 : Rentrées budgétaires en% du PIB, 1995–2005.



Source des données: World Bank Africa Database 2006 and IMF

Le graphique 3 montre que les rentrées fiscales en pourcentage du PIB ont augmenté lentement mais régulièrement depuis le début des années 2000. Une augmentation des taxes sur l'extraction et l'exportation d'or explique l'accroissement des rentrées fiscales au cours des cinq dernières années. En 2003–2005, 10,6% des rentrées fiscales de l'État venaient du secteur aurifère³⁴. La partie "don" des rentrées budgétaires a diminué en termes relatifs, ce qui, à première vue, peut paraître difficilement explicable au vu des engagements de la communauté internationale pour la réalisation des objectifs du millénaire. La forte croissance qu'a connue le Mali au cours des cinq dernières années explique en partie cet apparent paradoxe car le graphique 3 représente les rentrées budgétaires en pourcentage du PIB.

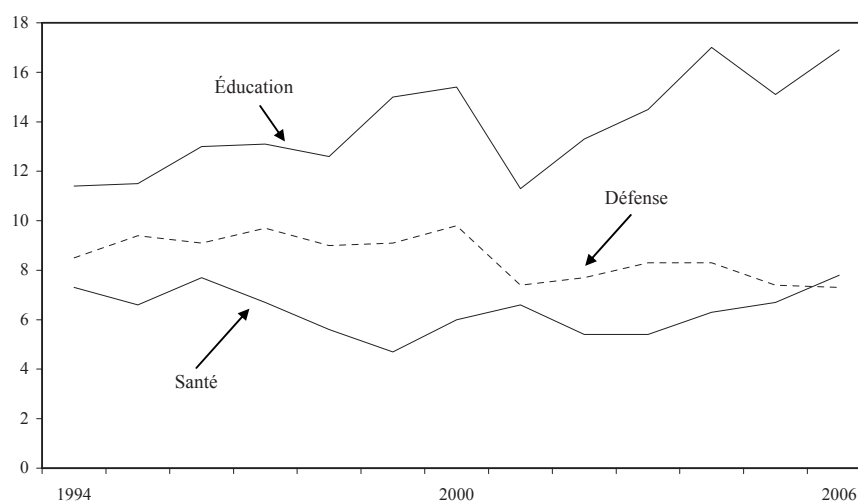
Une répartition des dépenses publiques plus favorable aux secteurs sociaux

La question qui se pose maintenant est bien sûr en quoi cet accroissement des moyens pour lutter contre la pauvreté au cours des cinq dernières années a été accompagné par une répartition des dépenses plus favorables aux pauvres. La répartition des dépenses publiques entre les secteurs a évolué depuis 2000, inversant la tendance observée auparavant (voir le graphique 4). Les secteurs généralement considérés comme plus générateurs de croissance en faveur des pauvres que sont l'éducation et la santé, ont vu leur part dans la dépense publique totale augmenter sensiblement depuis le début des années 2000. Les dépenses d'éducation et de santé représentaient 23% des dépenses budgétaires totales en 2005–2006 alors qu'elles ne représentaient que 18% en 1994–1995. Cette augmentation de quelque 5 points de pourcentage s'est en partie faite aux dépens des dépenses militaires, qui sont passées de 9% à 7% des dépenses budgétaires pendant la même période.

³⁴ IMF (2006), p. 9.

Il reste bien sûr l'incertitude du “ciblage” des dépenses d'éducation et de santé sur les populations pauvres et moins pauvres. Historiquement, on a pu observer un fort biais des dépenses d'éducation et de santé en faveur des milieux urbains au Mali, avec comme conséquence une très faible accumulation en capital humain en milieu rural et une forte instabilité politique³⁵. Une analyse récente intégrant la dimension urbain/rural conclut que les populations rurales ont moins bénéficié que les populations urbaines de l'augmentation des dépenses d'éducation entre 1995 et 2001³⁶. Bien que moins nette, on peut observer le même genre de développement pour les indicateurs de santé, comme le taux de survie des moins de 2 ans³⁷. Une conclusion principale de cette étude est que les inégalités entre les milieux urbain et rural dans l'accès à l'éducation et, à un moindre degré la santé, se sont creusées depuis le milieu des années 1990.

Graphique 4 : Dépenses courantes et d'investissement en% des dépenses budgétaires, 1994–2006.



Source des données: FMI

En quête d'une plus grande efficacité des dépenses publiques

Un troisième levier d'intervention concerne les gains d'efficacité qui permettent, pour chaque franc CFA de dépenses publiques, d'obtenir plus en termes d'investissements en capital humain ou de soins de santé. Depuis la fin des années 1990, le Mali a adopté un certain nombre de mesures dans le but d'améliorer l'efficacité de sa politique budgétaire. L'adoption de budgets-programmes et de cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) pour soutenir les objectifs du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), ainsi que le Plan d'Action du Gouvernement d'Amélioration et de Modernisation des Finances Publiques (PAGAM-GFP), font partie de ce genre de mesures. Les progrès sont cependant lents, comme le souligne une évaluation récente de la gestion des finances publiques au Mali³⁸. Une autre étude récente montre que les gains d'efficacité potentiels ne sont pas négligeables dans un secteur comme l'éducation primaire (fondamentale) qui est un secteur prioritaire dans la

³⁵ Voir par exemple Azam et Morisson (1999), pp. 37-39.

³⁶ Gunther et al. (2006), p. 27.

³⁷ Ibid.

³⁸ World Bank (2007).

stratégie de réduction de la pauvreté au Mali³⁹. Le même genre d'étude dans les autres secteurs prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté, comme la santé ou les infrastructures, peut permettre de mieux saisir ces gains d'efficience et les marges de manœuvre qu'ils donnent à la politique budgétaire.

³⁹ CEDREF (2006). Le dernier rapport du Vérificateur Général (2007) donne plusieurs exemples de dysfonctionnements qui influent négativement sur l'efficacité des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation (pp. 32-37).

6. Échapper à la pauvreté de masse

L'analyse économique intégrée conduit à trois genres de conclusions quant aux moyens de favoriser l'accès des plus pauvres à des activités qui vont leur procurer des revenus plus élevés et leur permettre d'échapper aux risques de pauvreté. Celles-ci concernent, par ordre d'importance de leur impact sur la pauvreté au Mali, le secteur rural, certains aspects du cadre des affaires et la politique économique. Même si on peut parler d'une hiérarchie entre ces trois conclusions, elles sont intimement liées. Seule une stratégie de développement qui les intègre toutes peut, dans le moyen et plus long terme, créer les conditions d'une croissance plus équitable, permettre une réduction significative de la pauvreté conformément aux objectifs du millénaire et contenir, même un peu, les fortes tendances à l'émigration qui caractérisent la jeunesse malienne, en particulier celle originaire du milieu rural.

L'incontournable développement rural

La première conclusion, et la plus importante, concerne le secteur rural où se concentre la grande majorité des pauvres. Une diminution significative de l'incidence et la profondeur de la pauvreté au Mali passe obligatoirement par un développement du secteur rural, agricole et non agricole⁴⁰. Ce développement n'est pas possible sans une augmentation sensible de la productivité du travail dans l'agriculture et ainsi des revenus auxquels ce travail donne lieu. Une augmentation des revenus agricoles aurait un effet d'entraînement sur le secteur rural en développant la demande de biens non agricoles (souvent produits au niveau local), l'épargne, les investissements et la croissance économique. Le retard du Mali dans le domaine de la productivité agricole est bien illustré par les données du tableau 13. Ces dernières montrent que la productivité agricole est nettement plus faible au Mali que dans les autres pays d'Afrique sub-saharienne et les autres pays en voie de développement. En 2002–2004, la valeur ajoutée par travailleur agricole au Mali était seulement 69% de la moyenne constatée en Afrique subsaharienne et 63% de celle des pays à faible revenu. Il est bon ici d'ajouter que la productivité agricole a progressé au Mali au cours des dix dernières

⁴⁰ Le politique de réduction de la pauvreté mise en œuvre avant 2006, le CSLP I, a donné une place réduite à la politique de développement rural, privilégiant la redistribution des dépenses publiques en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation. Le nouveau CSLP, qui couvre la période 2007-2011, attribue à la politique de développement rural une place plus importante, avec toutefois des imprécisions quant aux moyens et aux objectifs de la politique à mettre en œuvre (voir République du Mali (2006), pp. 41-43).

années (voir le tableau 13). La progression (+ 12%) est cependant inférieure à celle observée en moyenne pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (+ 14%). Le fait que la productivité augmente, bien que pas assez rapidement, infirme les explications en termes de piège de la pauvreté, qui signifie une impossibilité à augmenter la productivité agricole et les revenus agricoles.

Tableau 13 : Productivité agricole (valeur ajoutée par travailleur; en dollars EU, au prix de 2000).

	1992–1994	2002–2004	Changement en%
Mali	205	229	12
Afrique subsaharienne	293	334	14
Pays à faible revenu	327	364	11
Asie du Sud	357	394	10

Source des données : World Development Indicators 2007.

Plusieurs facteurs jouent un rôle déterminant dans la productivité et les revenus du travail dans le milieu rural. Ces facteurs sont intimement liés et seule une politique qui les intègre tous peut permettre, à terme, d'accélérer le développement rural et de diminuer la pauvreté dans les milieux ruraux. La productivité du travail est d'abord dépendante de l'accès aux intrants. Actuellement, au Mali, l'accès aux intrants passe essentiellement par la culture du coton. Il est généralement admis que les marchés des intrants fonctionnent de manière très imparfaite au Mali, ce qui se traduit par des prix d'intrants supérieurs à ceux du marché mondial ou ceux observés dans les pays voisins. Il y a bien sûr l'enclavement du Mali qui renchérit les coûts de transports. Mais il y a aussi les imperfections de marché et des pratiques non concurrentielles de la part des intermédiaires. Les difficultés d'accès au crédit et l'imperfection des marchés financiers expliquent aussi la faible quantité d'intrants utilisés au Mali. Un meilleur fonctionnement du marché des intrants et le développement du système financier sont donc nécessaires pour faciliter l'accès des paysans aux intrants agricoles. Un deuxième facteur critique à l'augmentation de la productivité agricole concerne l'accès aux marchés pour la vente des produits agricoles. Cela passe bien sûr par une amélioration des infrastructures routières dans les zones rurales. Un troisième facteur concerne l'accumulation de capital humain et l'élévation du niveau d'éducation moyen en zones rurales. Cette amélioration du capital humain est nécessaire pour rendre plus facile l'adoption de nouvelles techniques de production, entre autres le recours à des intrants et des méthodes de culture plus efficaces. Elle peut aussi accélérer le mouvement de diversification agricole en cours qui est une source de gains de productivité⁴¹. Les progrès de la scolarisation primaire sont réels mais lents dans les milieux ruraux, en partie en raison des choix parentaux privilégiant la "quantité" des enfants (le nombre d'enfants) au détriment de leur "qualité" (éducation)⁴². Le rendement moins élevé des investissements en capital humain en milieu rural explique partiellement ce choix. Une autre raison tient au travail des enfants dans le monde

⁴¹ Pour l'illustration du processus de diversification en cours dans les zones cotonnières, voir Dufumier (2005), et Dufumier et Bainville (2006).

⁴² En 2001, le taux de fécondité était de 7,3 enfants par femme (15-49 ans) en milieu rural contre 5,5 enfants en milieu urbain et 4,9 pour la seule ville de Bamako (DNSI (2002b), p. 44). Une nouvelle enquête démographique et de santé est en cours, qui devrait permettre de mieux appréhender la dynamique de la fécondité au Mali. Sur l'évolution et la répartition spatiale de la fécondité, voir aussi Diarra et Tangara (1999) et Coulibaly (2003).

agricole et donc au coût d'opportunité de l'enseignement pour les familles agricoles. Le rythme relativement lent de la transition démographique en milieu rural au Mali, en ralentissant l'accumulation de capital humain, limite l'amélioration de la productivité agricole. Il y a une forte dimension genre dans cette accumulation du capital humain en ce que le développement de l'enseignement a, à ce jour, moins bénéficié aux femmes qu'aux hommes. Le quatrième facteur concerne la structure des incitations et la nécessité, dans le monde rural, d'améliorer les incitations à investir et de s'assurer d'une agriculture durable s'appuyant sur une gestion soutenable des ressources naturelles. Un tel développement passe par la sécurisation des droits d'usage des terres agricoles. Plusieurs études montrent en effet que le renforcement des droits d'usage et l'augmentation de la productivité agricole se font de manière concomitante et progressive⁴³.

Faciliter la création d'entreprise en réformant l'environnement des affaires

Un résultat récurrent des études sur la pauvreté au Mali est que la participation des pauvres ruraux à la forte croissance économique au cours des dix dernières années a été faible. La participation des pauvres varie dans l'espace mais aussi entre les secteurs institutionnels et les branches d'activités. La forte croissance qu'a connue le Mali après la dévaluation du franc CFA n'a pas été accompagnée par la création d'emplois salariés dans le secteur formel de l'économie, ou très peu si l'on exclut le secteur aurifère. Cette absence de dynamique de création d'emploi reflète le faible niveau d'investissements privés, domestiques ou étrangers, au cours des quinze dernières années (encore une fois à l'exception d'un nombre limité de secteurs comme l'extraction d'or). Un cadre des affaires peu favorable à l'initiative privée a contribué à freiner de tels investissements.

Une politique résolue de modernisation du cadre réglementaire et administratif peut améliorer l'environnement des affaires et encourager les investissements privés. Deux domaines prioritaires concernent, par ordre d'importance, la législation du travail et les procédures d'exportation. La législation du travail dans sa forme actuelle protège un nombre de plus en plus limité de travailleurs (en termes de pourcentage de la main-d'œuvre) aux dépens de l'immense majorité de la population active qui doit se contenter d'emplois précaires dans le secteur informel de l'économie. La modernisation de la législation du travail et la baisse des coûts d'embauche et de licenciement (dans un premier temps en les ramenant au niveau de la moyenne de l'Afrique subsaharienne) devrait encourager les investissements privés dans le secteur formel, favoriser le passage d'activités du secteur informel au secteur formel et garantir de meilleures conditions de travail à un plus grand nombre de travailleurs maliens.

De même, une simplification des procédures d'exportation, ramenées dans un premier temps au niveau de la moyenne des pays africains, devrait permettre de relancer les exportations dans les secteurs où, vu sa dotation de facteurs de production, le Mali a des avantages comparatifs. Une étude récente montre qu'en raccourcissant d'un jour les procédures d'exportation en Afrique de l'Ouest (CEDEAO) il est possible d'augmenter les exportations de 2,6%⁴⁴. En appliquant ce résultat à la

⁴³ Voir par exemple Gray et Kevane (2001).

⁴⁴ Persson (2007), p. 22.

différence observée entre le Mali et l'Afrique sub-saharienne (voir le tableau 10), cela veut dire que le Mali peut augmenter ses exportations de quelques 60% en ramenant le nombre de jours requis pour exporter à la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne (c'est-à-dire en passant de 67 à 44 jours). La simplification des procédures d'exportation devrait aussi permettre de maximiser les gains de l'intégration régionale au sein de l'UEMOA et dans un second temps de la CEDEAO. Le Mali est riche en terres et, à terme, cette simplification des procédures d'exportations peut favoriser les exportations de produits agricoles, y compris les produits de l'élevage⁴⁵. Au vu de la forte proportion de pauvres dans le milieu rural, une augmentation des exportations de tels produits aurait un effet direct sur les revenus agricoles et l'incidence de la pauvreté. Des gains sont aussi à attendre de ce genre de mesures au niveau des importations avec pour conséquence une augmentation des importations qui, à droits de douane constants, devrait se traduire par une augmentation des recettes fiscales.

Une politique économique plus efficace ciblée sur les pauvres

La troisième conclusion de l'étude concerne la politique économique au sens macroéconomique du terme. La politique menée au cours des dix dernières années a contribué à augmenter les ressources pour le financement de la politique de lutte contre la pauvreté⁴⁶. Le taux de pression fiscale a progressé régulièrement et la distribution des dépenses a été modifiée en faveur des secteurs de l'éducation et de la santé.

L'augmentation des dépenses en faveur des secteurs sociaux n'a cependant pas été accompagnée d'une redistribution des dépenses d'éducation et de santé en faveur des populations pauvres, en particulier en milieu rural. Qui plus est, l'efficacité des dépenses publiques laisse à désirer, en raison des faiblesses des structures institutionnelles, des pratiques administratives et du processus de décentralisation. Une réflexion est en cours et plusieurs mesures vont être mises en œuvre qui devraient à terme améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques et faciliter la participation des populations pauvres, en particulier en milieu rural, à la croissance économique. Ces mesures de politique budgétaire sont essentiellement de court et moyen terme. La politique macroéconomique couvre aussi la politique de change. La politique de change du Mali est difficile à modifier dans le court terme car toute modification requiert l'accord des autres pays de la zone CFA. Cela dit, si l'objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, il serait peut-être utile d'entamer une réflexion sur le coût de la politique de change actuelle, en particulier la parité fixe avec l'euro, pour la croissance économique, la distribution sectorielle de cette croissance et la pauvreté.

⁴⁵ Sur la spécialisation de l'économie malienne, voir Bourdet (2005), ch. 3.

⁴⁶ Le Mali s'est doté d'un nouvel organe, le Vérificateur Général, dont la mission est d'améliorer l'efficacité du système fiscale et la gestion des finances publiques. Les deux rapports publiés par le Vérificateur Général à ce jour (Vérificateur Général (2006) et (2007)) dénoncent un grand nombre de pratiques et de fraudes qui se traduisent par des pertes importantes de recettes fiscales pour l'État malien. Le rapport pour l'année 2006 estime le manque à gagner entre 2002 et 2006 à 69% des dépenses courantes annuelles. Les malversations dans le paiement des impôts et des droits de douane expliquent 70% de ce manque à gagner. Un suivi des recommandations du Vérificateur Général devrait permettre une plus grande transparence, un meilleur recouvrement des taxes et droits de douanes et une augmentation des rentrées fiscales. Il devrait aussi améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Il est encore trop tôt pour voir l'impact des activités du Vérificateur général sur les rentrées fiscales et la bonne gestion des fonds publics.

Bibliographie

- Azam, Jean-Paul, et Morrisson, Christian (1999), *Conflits et Croissance en Afrique*, Vol. 1 : Le Sahel, Centre de Développement de l'OCDE, OCDE, Paris.
- Banque de France (2006) 2005, *Rapport Annuel de la Zone Franc*, Secrétariat du Comité Monétaire de la Zone Franc, Paris.
- Bertelsmann Stiftung (2005) *Bertelsmann Transformation Index 2006 – Political Management in International Comparison*, Verlag Bertelsmann Stiftung, Gütersloh.
- Bourdet, Yves (2002), Economic Reforms and the Malian Economy, *Africa Development*, Vol. XXVII, Nos. 1&2, pp. 25-61.
- Bourdet, Yves (2005), *External Shocks, Exchange Rate Regime and Growth in Burkina Faso and Mali*, Country Economic Report 2004:3, Swedish International Development Cooperation Agency, Stockholm.
- Bourdet, Yves (2005), *Limites et défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, Country Economic Report 2005:6, Swedish International Development Cooperation Agency, Stockholm.
- Brilleau, Alain ; Roubaud, François et Torelli, Constance (2005), L'emploi, le chômage et les conditions d'activité, Enquête 1-2-3 phase 1, *Statéco*, No. 99.
- CEDREF (2006), Enquête sur le suivi des dépenses jusqu'à destination dans le secteur de l'éducation fondamentale du Mali, Financement Banque Mondiale, Rapport provisoire d'analyse, Bamako.
- Claessens, Stijn et Feijen, Erik (2006), Finance and Hunger: Empirical Evidence of the Agricultural Productivity Channel, World Bank Policy Research Working Paper 4080, Washington D.C.
- Coulibaly, Ishaga (2003), La fécondité au Mali: permanence ou changements?, dans Véronique Hertrich et Seydou Keïta, *Questions de population au Mali*, Le Figuier, Paris.
- Coulibaly, Massa et Diarra, Amadou (2005), Mali – Du «tout Etat» à la croissance invisible, Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT), cahier No. 13.
- Coulibaly, Massa et Diarra, Amadou (2007) Mali – Profil de pauvreté 2001, Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT), cahier No. 20.

- Dante, Idrissa; Gautier, Jean-François; Marouani, Mohamed Ali et Raffinot, Marc (2002) Le DRSP au Mali : « gagner l'argent » ou formuler une politique de développement ?, dans Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud (sous la direction de) *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, DIAL et Economica, Paris.
- Diarra, Sékouba et Cissé, Pierre (2003), Migrations et pauvreté au Mali, dans Véronique Hertrich et Seydou Keïta, *Questions de population au Mali*, Le Figuiier, Paris.
- DNSI (2002a), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la ville de Bamako – Analyse de l'enquête «Emploi et Chômage»* 2001, Bamako.
- DNSI (2002b), *Mali - Enquête Démographique et de Santé*, Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et ORC Macro, Bamako et Calverton.
- DNSI (2004) *Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté (EMEP), 2001 – Principaux résultats*, Direction de la Statistique et de l'Aménagement du territoire, Bamako.
- Dufumier, Marc (2005), *Étude des systèmes agraires et typologie des systèmes de production agricole dans la région cotonnière du Mali*, Programme d'amélioration des systèmes d'exploitation en zone cotonnière (PASE), Institut National Agronomique Paris-Grignon (INAPG).
- Dufumier, Marc et Bainville, Sébastien (2006), Le développement agricole du Sud-Mali face au désengagement de l'État, *Afrique contemporaine*, numéro 217, pp. 121-133.
- Goreux, Louis (2007), Effets des fluctuations du taux de change sur l'équilibre financier de la filière, miméo, 5 avril 2007.
- Gray, Leslie C. et Kevane, Michael (2001), Evolving Tenure Rights and Agricultural Intensification in Southwestern Burkina Faso, *World Development*, Vol. 29, No. 4, pp. 573-587.
- Gulbert, Flore et Raffinot, Marc (2005), Cohérence des politiques publiques des pays de l'OCDE à l'égard des pays en développement – L'exemple des politiques migratoires et d'aide à l'égard du Mali, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Günther, Isabel; Marouani, Mohamed Ali et Raffinot, Marc (2006), La croissance pro-pauvres au Mali, Document de travail DT/2006/15, DIAL, Paris.
- IMF (2006), Mali: Fourth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and request for Waiver of Performance Criteria – Staff Report and Press Release on the Executive Board Consideration, IMF Country Report No. 06/310, Washington, D.C.
- Kazianga, Harounan, et Klonner, Stefan (2006), The Intra-household Economics of Polygyny : Fertility and Child Mortality in Rural Mali, mimeo, World Bank.
- Kuepie, Mathias; Nordman, Christophe J. et Roubaud, François (2006), Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa, Document de travail, DT/2006-16, DIAL, Paris.
- Laiglesia, de Juan R. (2006), Institutional Bottlenecks for Agricultural Development – A Stock-Taking Exercise Based on Evidence from Sub-Saharan Africa, Working Paper No. 248, OECD Development Centre.

- Leenhardt, Blaise (2005), Le poids de l'informel en UEMOA, premières leçons en termes de comptabilité nationale des enquêtes 1-2-3 de 2001-2003, Rapport thématique Jumbo, no. 8, Agence Française de Développement.
- Lok Dessallien, Renata; Gouné, Alissabatou Sanoussi; Diarra, Bakary; Larivière, Sylvain et Martin, Frédéric (2001) *Poverty Reduction Strategy – The Malian Experience*, Université Laval et IDEA International, Québec.
- Lundström, Susanna et Ronnås, Per (2006), Integrated Economic Analysis for Pro-Poor Growth, Department for Policy and Methodology, Swedish International Development Cooperation Agency, Stockholm.
- Moran, Theodore H. (2006) *Harnessing Foreign Direct Investment for Development – Policies for Developed and Developing Countries*, Center for Global Development, Washington, D.C.
- ODHD (2003) *Décentralisation et réduction de la pauvreté – La carte de la pauvreté communale au Mali*, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali, Bamako.
- ODHD (2005) *Dynamique de l'Analyse de la Pauvreté au Mali de 1993 à 2003*, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali, Bamako.
- OEF (2004a), *Activité, emploi et chômage au Mali en 2004*, premiers résultats de l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM), Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Observatoire de l'emploi et de la formation, Bamako.
- OEF (2004b), *Activité, emploi et chômage au Mali en 2004*, Tableaux d'analyse de l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM), Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Observatoire de l'emploi et de la formation, Bamako.
- République du Mali (2006) Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, CSLP 2ème Génération 2007-2011, Document adopté par le Conseil des Ministres le 20/12/2006.
- Persson, Maria (2007) Trade Facilitation and the EU-ACP Economic Partnership Agreements: Who Has the Most to Gain?, Document de travail, Département de sciences économiques, Université de Lund.
- Terlilt, Michèle (2005), Polygyny, Fertility, and Savings, *The Journal of Political Economy*, Vol. 113, No. 6, pp. 1341-1371.
- UEMOA (2006), Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, Ouagadougou.
- Vérificateur Général du Mali (2006) *Rapport Annuel 2004 – 2005*, Bamako.
- Vérificateur Général du Mali (2007) *Rapport Annuel 2006*, Bamako.
- World Bank (2004), Mali – Millenium Development Goals: Diagnostic and Tools, Washington D.C.
- World Bank (2006a), *Doing Business 2007 – How to reform*, A copublication of the World Bank and the International Finance Corporation, Washington, D.C.
- World Bank (2006b) *Africa Development Indicators 2006*, The World bank, Washington, D.C.
- World Bank (2007), Mali – Rapport PEFA, Public Expenditure and Financial Accountability, version provisoire, janvier 2007.

Country Economic Reports

Nicaragua 1995: A New Door Might be Opened	1996:1
Tanzania 1995: Ten Years of Economic Reform	1996:2
Laos 1995: Labour Market Adjustment and Human Resource Mobilization	1996:3
Lesotho 1995: Lesotho's Strategic Economic Options: Towards Closer Integration	1996:4
Guinea Bissau 1995: Missing the Beat	1996:5
Vietnam 1995: Sustainable Growth and the Issue of Capital	1996:6
Kenya 1995: Hesitant but Back on Track	1996:7
Zimbabwe 1995: Domestic and External Debt in Zimbabwe	1996:8
Vietnam 1996: Approaching The Next Stage of Reforms	1996:9
Tanzania 1996: The Impact of Balance of Payment Support	1996:10
Angola 1996: Hyper-Inflation, Confusion and Political Crisis	1996:11
Eritrea 1996: A Peaceful Struggle for Sustained Independence	1996:12
Laos 1996: One Step Back or One Step to the Side?	1996:13
Kenya 1996: Economic Reforms and Impediments to Growth	1996:14
Uganda 1996: Security, Credibility and Market Development	1997:1
Guinea-Bissau 1996: Looking for New Development Paths	1997:2
The South African Economy in 1996: From Reconstruction and Development to Growth, Employment and Redistribution	1997:3

Vietnam 1997: Managing the Transition to Free Trade: Vietnamese Trade Policy for the 21st Century	1997:4
Ethiopia 1996: Government legitimacy, Aid and Sustainable Development	1997:5
Vietnam 1997:2 Small, Medium, or Large?	1997:6
Tanzania 1997 The Urge to Merge: The Revival of East African Cooperation	1997:7
Laos 1997: The Poor and the Rich	1997:8
Zimbabwe: Structural Adjustment and Productivity: A Study of the Manufacturing and Agricultural Sectors	1998:1
Uganda: Towards Results-Oriented Economic Management?	1998:2
Ethiopia: Regional and Business Sector Challenges	1998:3
Kenya: From Chaos to Prosperity?	1998:4
Angola: More Oil and Financial Problems	1998:5
Guinea-Bissau: Going into High Gear	1998:6
Cape Verde: The Economics of Mudança	1998:7
Vietnam and the Asian Crisis:	1998:8
Causes, consequences and cures Cambodia: The Challenge of Productive	1998:9
Employment Creation Sri Lanka: Institutions, Economic Policies and Economic Growth	1999:1
Tanzania: Cost-Sharing in Development Projects Principles, Practice and Problem	1999:2
Mozambique in a Post-Washington Consensus Perspective	1999:3
Moçambique: Numa Perspectiva do Consenso Pós-Washington	1999:3
Kenya: Economic Reforms with Labour Market	1999:4
Rigidities: The Kenya Experience Uganda: Uganda at the End of the 1990s: A Medium-Term Assessment	1999:5
Zimbabwe: Employment, Labour Market Reform and Trade Liberalisation Zimbabwe 1990–1997	1999:6
Mozambique: Dutch Disease in Mozambique?	2000:1
Rwanda: Rwanda Looking Ahead: Reconciliation, Reform and Regional Stability	2000:2

Sri Lanka: Dispersed Industrial Pattern for Reducing Poverty and Regional Inequality in Sri Lanka	2000:3
Tanzania: Tanzania 1999: Obstacles to Private Sector Growth	2000:4
Eritrea: Eritrea 1999: A bleeding country that never kneels down	2000:5
Moçambique: Doença Holandesa Moçambique?	2000:6
Laos: Emerging Rice Market in Laos?	2000:7
Cape Verde: Putting New Life Into Reform Policy, And Then...	2000:8
Cabo Verde: Dando Vida Nova Política de Reformas, e depois...	2000:9
Zimbabwe: Maize Markets in Zimbabwe	2000:10
Cambodia 1999–2000 Land, Labour and rural Livelihood in Focus	2001:1
Poverty in Mozambique	2001:2
Tanzania 2000 Growth, Multilateral Debt Relief and Program Aid	2001:3
Pobreza em Moçambique	2001:4
The Kenyan Interim Poverty Reduction Strategy: A Policy Framework for Growth and Poverty Reduction?	2001:5
Step by Step: Economic Reform and Renovation in Vietnam before the 9th Party Congress	2001:6
The West Bank and Gaza Strip A case of unfulfilled potential	2001:7
Angola 2000: Coming out of the Woods?	2001:8
The Poverty Reduction Strategy Process in Mozambique	2001:9
O Processo de Estratégia de Redução do Pobreza, PRSP, em Moçambique	2001:10
Towards Peace, Growth and Poverty Reduction in Rwanda	2001:11
Burkina Faso, Out of the Poverty Trap?	2001:12
Mali, Coping with Adversity	2001:13
Kenya and the East African Community: A report for Sida	2002:1
Malawi: Economic Growth Public Sector Reform and Poverty	2002:2

Cape Verde: From Aid Dependency To Self-Sustaining Growth?	2002:3
Tanzania 2001 New Strategies for Poverty Reduction and Debt Relief	2002:4
Impacts of Trade Liberalisation in Zambia	2002:5
Aid and Growth in Rwanda	2004:1
A Tale of Three Countries – Structure, Reform and Performance in Mali, Burkina Faso and Benin	2004:2
External Shocks, Exchange Rate Regime and Growth in Burkina Faso and Mali	2004:3
Ethiopia: Economic Performance and the Role of the Private Sector	2004:4
Angola: Reaping the benefits of peace?	2004:5
Public Finance Management Reform in Malawi	2005:1
Cambodia – Ready for an Economic Take-off?	2005:2
Poverty and Development in Timor-Leste	2005:3
Taxation in Tanzania – Revenue performance and incidence	2005:4
Regional Development and Government Support to SMEs in Vietnam	2005:5
Limites et défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	2005:6
Angola: Getting off the hook	2005:7
An Integrated Economic Analysis of Pro-poor Growth in Kenya	2005:8
Growth and Poverty Reduction: Evaluating Rwanda's First PRS	2005:9
Determinants of Poverty in LAO PDR	2005:10
The Impact of HIV/AIDS on the Economy, Livelihoods and Poverty of Malawi	2006:1
Employment and Growth in Cambodia – An Integrated Economic Analysis	2006:2
Challenges for Pro-Poor Growth in Uganda	2006:3
Economic Development in Timor-Leste 2000–2005	2006:4
Migration and Pro-Poor Growth in Albania – An Integrated Economic Analysis	2006:5

Angola: Surfing the Oil Market	2006:6
Genre et économie au Burkina Faso – Vers l'égalité des chances?	2006:7
Understanding Rural Poverty in Cambodia	2007:1
Making Pro-poor Growth in Tajikistan Sustainable - An Integrated Economic Analysis Approach	2007:2
Regional Development in the Lao PDR	2007:3
Mali – Pour une Croissance Mieux Répartie	2007:4

*Réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015
c'est le principal défi auquel est confrontée notre époque.
Cela exige coopération et ténacité. Les pays de coopération
sont responsables de leur développement, l'Asdi procure
les ressources et développe les connaissances et les compé-
tences. C'est ainsi que le monde s'enrichit.*



AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

SE-105 25 Stockholm, Suède
Bureau: Valhallavägen 199
Tél: +46 (0)8 698 50 00
Fax: +46 (0)8 20 88 64
sida@sida.se, www.asdi.org